

Le Souvenir Français

À NOUS LE SOUVENIR,

À EUX L'IMMORTALITÉ

REVUE TRIMESTRIELLE N° 532



Octobre 2023 - Prix du numéro: 2,50 €

LA MÉMOIRE



Entretenir les tombes

Garder le souvenir

Transmettre
l'héritage
aux jeunes
générations



ET L'AVENIR

Le Souvenir Français



**Couronné par l'Académie française
et l'Académie des sciences morales et politiques**



ASSOCIATION NATIONALE

Née en 1872 en Alsace et en Lorraine Annexées
Fondée en 1887 par Xavier NIESSEN à Neuilly-sur-Seine

Régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
Reconnue d'utilité publique le 1^{er} février 1906



SOUS LE HAUT PATRONAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

MESDAMES ET MESSIEURS

le Premier Ministre	Le Ministre de l'Éducation nationale
le Président du Sénat	Le Président du Conseil Économique, Social et Environnemental
le Président de l'Assemblée nationale	Le Grand Chancelier de la Légion d'honneur
le Ministre des Affaires étrangères	Le Délégué National du Conseil national des communes « Compagnon de la Libération »
le Ministre de l'Intérieur	Société des Membres de la Médaille Militaire
le Ministre des Armées	Association Nationale de l'Ordre du Mérite
Société des Membres de la Légion d'honneur	

Directeur de la publication :

C.G.A. (2S) Serge BARCELLINI

Président général du Souvenir Français

Rédactrice en chef : **Marie-Françoise MOREL**

N° d'inscription à la commission paritaire
des Papiers de Presse 1027 G 82578

Dépôt légal : 2023

Ce numéro a été tiré à 29.000 exemplaires

Il ne contient aucune publicité payante

Imprimeur : VINCENT IMPRIMERIES - TOURS

En couverture :

Hong-Kong : Hommage de l'équipage
de la frégate Vendémiaire à la France
Libre.

Voyage scolaire comité de Condé
(Calvados)

Le Souvenir Français

a pour vocation :

- 1** De conserver la mémoire de ceux et celles qui sont morts pour la France au cours de son histoire, ou qui l'ont honorée par de belles actions, notamment en entretenant leurs tombes ainsi que les monuments élevés à leur gloire, tant en France qu'à l'étranger.
- 2** D'animer la vie commémorative en participant et en organisant des cérémonies patriotiques nationales et des manifestations locales qui rassemblent les différentes générations autour de leur histoire.
- 3** De transmettre le flambeau du souvenir aux générations successives en leur inculquant, par la connaissance de l'histoire, l'amour de la Patrie et le sens du devoir.

Distincte des associations d'anciens combattants, car notre association se renouvelle sans cesse, sa mission n'étant pas limitée dans le temps, elle est ouverte à celles et ceux de tous âges et de toutes nationalités.

Afin d'accomplir sa mission, Le Souvenir Français a besoin du concours de tous. A ce titre, il observe la plus stricte neutralité politique, confessionnelle et philosophique.

ADHÉREZ au SOUVENIR Français : votre générosité nous aidera à accomplir notre mission au service de la France et à soutenir notre action.

COTISATIONS ANNUELLES

Jeunes (13 à 21 ans) et étudiants... 5 €
Membre titulaire à partir de.....10 €
Membre bienfaiteur à partir de.....50 €
Groupement affilié à partir de..... 20 €

ABONNEMENT À LA REVUE

4 Numéros - tarif adhérent.....10 €
4 Numéros - tarif non-adhérent.....20 €

Le siège est à votre disposition pour vous communiquer les coordonnées du responsable de l'association dans votre département.

Siège social : 20, rue Eugène-Flachat – 75017 PARIS - CCP n°949-14 Y Paris www.souvenir-francais.fr

Bureaux ouverts de 9 h à 12 h et 12 h 45 à 17 h (le vendredi à 16 h 30)

Pour contacter les membres du bureau

Président général

CGA (2S) Serge Barcellini 01 48 74 80 31
sergebarcellini@free.fr • president@souvenir-francais.fr

Vice-présidents

Général CAA (2S) Pascal Vinchon 01 48 74 53 99
 Laurence Thibault

Trésorier général

François Xavier Serraz
tresorier-general@souvenir-francais.fr

Secrétaire général

M. Haïm Korsia - sg@souvenir-francais.fr

Assistante Président général (Isabelle Mariet) 01 48 74 80 31 assistantepresident@souvenir-francais.fr

Pour contacter la direction nationale

Standard	01 48 74 53 99	infos@souvenir-francais.fr
La Communication		
Raphaëlle Jaillot	01 48 74 80 32	communication@souvenir-francais.fr
La Revue		
Marie-Françoise Morel (après 14 h)	01 48 74 80 34	revue@souvenir-francais.fr
Clément Viricelle (après 14 h)	01 48 74 81 26	routage@souvenir-francais.fr
Services Action		
Pôle Patrimoine		
Alexandrine Espinasse	01 48 74 80 36	patrimoine@souvenir-francais.fr
Pôle Commémorations - Partenariats - International		
Anne Caroline Burguière	01 48 74 79 73	partenariats@souvenir-francais.fr international@souvenir-francais.fr
Pôle Education		
Emilie David	01 48 74 79 70	education@souvenir-francais.fr
Pôle Pédagogie - Actions jeunesse		
Aymeric Guillot	01 48 74 79 76	pedagogie@souvenir-francais.fr
Services Gestion		
Pôle Gestion financière et administrative		
Bernard Quéré	01 48 74 79 72	raf@souvenir-francais.fr
Pôle Gestion comptes bancaires et adhérents (dont reçus fiscaux)		
Yannick Kodjo	01 48 74 80 33	recusfiscaux@souvenir-francais.fr comptabilite@souvenir-francais.fr
Pôle Gouvernance délégations et comités (dont chancellerie)		
Nathalie Vaslot	01 48 74 80 37	gouvernance@souvenir-francais.fr
Pôle Fournitures (les mardis et jeudis)		
Romane Delsinne	01 48 74 79 75	fournitures@souvenir-francais.fr

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidents d'honneur : Général d'armée (2S) Pierre de PERCIN
C.G.A. (2S) Gérard DELBAUFFE

Président d'honneur de Rhin et Danube : M. René ROCHÉ †

Vice-président d'honneur : Général de division (2S) Alain LACAPELLE †

Bureau du Conseil d'administration (à compter du 27 septembre 2021)

Président : Contrôleur général des armées (2S) Serge BARCELLINI

Vice-président : Général de Corps aérien (2S) Pascal VINCHON

Vice-présidente : Mme Laurence THIBAUT

Secrétaire général : Grand Rabbin de France Haïm KORSIA

Trésorier général : François-Xavier SERRAZ

MEMBRES :

Général d'armée aérienne (2S) Philippe ADAM, membre permanent de la commission de recours des militaires.

M. Jean-Marie BOCKEL, ancien ministre, Président de l'association Solidarité-Défense.

M. l'abbé Cédric BURGUN, Vice-doyen de la faculté de droit canonique à l'Institut Catholique de Paris.

M. le Préfet (H) Jean-François CARENCO, Ministre délégué chargé des Outre-mer.

Mme Joelle CHARLIER, DGA Seine et Marne, chargée de mission pour les legs.

M. Bernard CHOPIN, Cadre bancaire en retraite.

M. Pierre CORDIER, Député, président de l'amicale parlementaire du Souvenir Français.

Général d'armée (2S) Bruno CUCHE, C.E.M.A.T (2006 à 2008).

Mme Chrystèle DEFERT, Déléguée générale pour l'Oise.

Mme Marie-Pierre FERRUCCI FEIGENSPAN, Déléguée générale des Alpes-Maritimes.

Amiral (2S) Pierre François FORISSIER, C.E.M.M. (2008 à 2011) – Président de la société Firminy SAS.

M. Louis GISCARD d'ESTAING, Maire, Président association des Villes marraines des Forces Armées.

Mme Christine GUIMONNET, secrétaire générale de l'Association Professeurs Histoire Géographie.

Lieutenant-colonel Claude GUY, Délégué général pour les Hauts-de-Seine.

M. Claude JAQUET, Président honoraire de la Caisse de prévoyance et de retraite des notaires.

M. Anouar KBIBECH, Président du rassemblement des musulmans de France.

M. Christophe KERRERO, Recteur de l'Académie de Paris et région Ile de France.

M. Tristan LECOQ, Inspecteur général de l'éducation nationale.

Lieutenant-colonel (H) Claude MICHEL, Délégué général pour la Belgique.

Commissaire général des Armées Christian MORTEL

M. Gilles PECOUT, Ambassadeur de France à Vienne (Autriche).

M. Jean-Claude REBIERE, Délégué général pour le Doubs.

M. Pascal SOLOFRIZZO, Délégué général pour la Meurthe et Moselle.

Général d'armée de gendarmerie (2S) Jean-Régis VÉCHAMBRE, ancien Inspecteur général de la Gendarmerie.

M. le Pasteur Etienne WAECHTER, Aumônier en chef de l'aumônerie protestante aux Armées.

Participe au Conseil d'administration :

Contrôleur Général des Armées (2S) Gérard DELBAUFFE, Président général de 2007 à 2015, chargé des médiations du SF.

Associations nationales qui ont fusionné avec le Souvenir Français et correspondants actuels



Association Rhin et Danube (sous les ordres du Général de Lattre)	René ROCHÉ †
Association du Corps Expéditionnaire Français en Italie (sous les ordres du général Juin)	Docteur BOUSSAGOL †
Association nationale Souvenir de l'Armée d'Afrique	Marc DEL FONDO
Association des résistants du 11 novembre 1940 (lycéens)	Igor de SCHOTTEN †
Comité d'Action résistance	Pierre MOREL †
Amicale des Anciens Combattants de la 3 ^e D.I.A.	Philippe TRICON-DUNOIS
Amicale des Anciens du 6 ^e R.I.	Jean-Jacques PEPIN
Association du Mémorial d'Afrique du Nord	M. C. LEJEUNE
Association des Parents des tués-familles de disparus et de Morts pour la France	Philippe CHESNAY
Fédération Nationale des Fils de tués	Paule SUDRE
Association amicale des anciens du 2 ^e RC	J.P. SORENSEN †
A.N.P.A.V.I.	Jean-Claude CARREAU
Association des Anciens Combattants français Évadés de France par l'Espagne des Hauts de Seine	Georges FELUS †

Lors d'une fusion entre une association et le Souvenir Français, ce dernier prend en charge l'héritage de l'association.

Les drapeaux sont déposés dans des établissements scolaires ; les archives au Service Historique de la défense ; les monuments et stèles sont placés sous la sauvegarde du Souvenir Français.

SOMMAIRE

■ Association nationale fusionnées avec le Souvenir Français	5
■ Sommaire	6
■ Editorial	7
■ In Memoriam	8
■ Message du Président général pour le 1 ^{er} novembre	9
■ Les Anciens témoignent	10
■ Souvenons-nous	15
■ Les archives de la revue	18
■ Commandant Roux (1874-1914), mort pour la France	23
■ La mort de près, épilogue de l'ouvrage de Maurice Genevoix	28
■ La dernière victoire de Napoléon 1 ^{er}	32
■ 1943 : Nortraship en Italie	33
■ 1943 : La nécropole de Saint Florent (Corse)	39
■ Agenda du Président	41
■ Dans nos délégations	66
■ Distinctions	66
■ Versements volontaires	66
■ Nécrologie	67
■ La page du Relais sacré	68
■ Chronique des comités	69
■ Dons et Legs	79



Serge BARCELLINI

Président Général du Souvenir Français

U

NE FOIS N'EST PAS COUTUME, JE SOUHAITE ABORDER DANS CET ÉDITORIAL UN SUJET « QUI FÂCHE », CELUI DES DÉCORATIONS REÇUES PAR LES ADHÉRENTS DE NOTRE ASSOCIATION.

Dans ce numéro de notre revue, comme dans toutes les précédentes, le lecteur découvrira la très modeste place réservée à ces distinctions. Le Délégué Général de la Haute-Garonne a reçu la médaille de la Jeunesse, du sport et de l'engagement associatif, et la Présidente du comité d'Alicante et de Murcie les Palmes Académiques.

Quelle faible moisson. Où sont les Légions d'honneur, où sont les Ordres du mérite que les bulletins associatifs de nos amis anciens combattants recensent avec concupiscence? Le Souvenir Français est le grand oublié de la reconnaissance nationale.

Ceux qui nous dirigent doivent sans doute penser qu'avoir la passion de la France suffit à notre bonheur. Lorsque l'on se bat pour donner l'immortalité à ceux qui ont bien servi la France, que représenterait donc une quelconque décoration!

Et bien non! Les responsables du Souvenir Français, qui se mobilisent quotidiennement pour donner aux citoyens de notre pays une histoire et une mémoire commune, ont le droit d'être remerciés et d'être reconnus.

Il est urgent que les décorations nationales du ministère des Armées, dont nous dépendons, s'ouvrent à notre association.

J'en appelle au Président de la République et au ministère des Armées afin que cesse l'ostracisme que subit notre association. J'en appelle à l'ensemble des parlementaires.

Nos responsables, quel que soit leurs niveaux, méritent pleinement d'être reconnus et remerciés.

IN MEMORIAM



Sergent-chef Nicolas MAZIER

Aviateur Commando parachutiste de l'Air n°10

Militaire des Forces spéciales

Tué en Irak lors d'une opération antiterroriste

MORT POUR LA FRANCE

Croix de la Valeur Militaire avec palmes

Médaille Militaire à titre posthume

Message du Président Général

Pour le 1^{er} novembre

Voilà venu le temps de la Toussaint. Ce temps de la Mémoire, ce temps de l'hommage rendu à ceux de nos familles qui ont disparu.

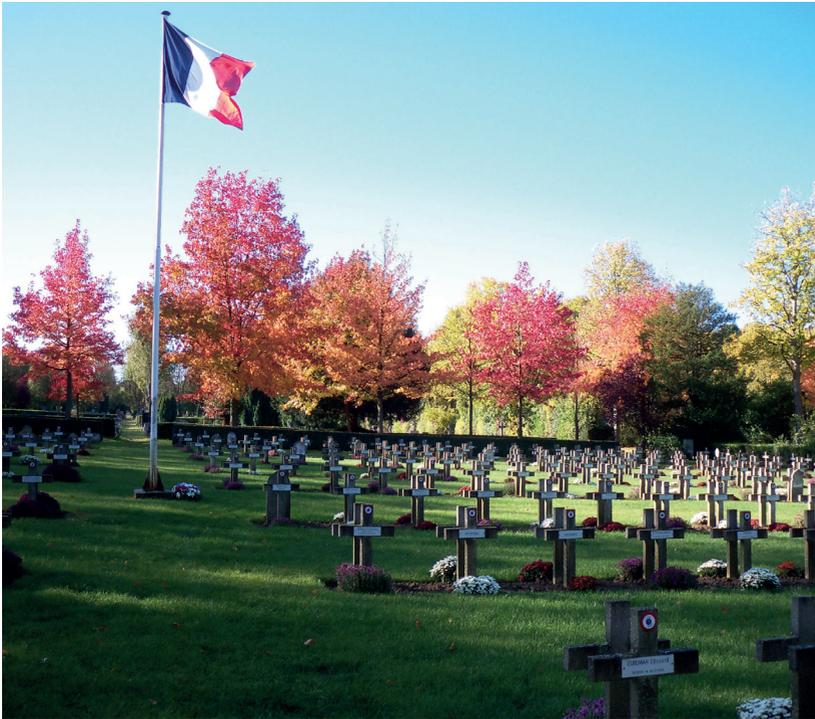
Voilà venu le temps pour le Souvenir Français de partir à la rencontre du peuple de France.

Voilà venu le temps pour les comités de notre association de se mobiliser pour quêter à l'entrée des cimetières, mais aussi sur les parkings des grandes surfaces commerciales.

Chaque euro collecté est un euro pour une tombe qui sera sauvegardée, celle d'un combattant oublié.

Chaque euro gagné est un euro pour un voyage mémoriel qui permettra à des jeunes scolaires de découvrir un lieu de mémoire qu'ils n'oublieront jamais.

Donner à la quête du Souvenir Français, c'est donner un avenir à notre Mémoire partagée. Et... la France en a bien besoin !



« Les Anciens témoignent »

Verdun : Le Bois-Le-Chaume Septembre 1917

Témoignage d'Emile Depierre,
fantassin du 245^e R.I.

En septembre 1917, la 52^e D.I., commandée par le général Boyer, avait reçu l'ordre de relever la division qui occupait le Bois-Le-Chaume. Je faisais partie du 245^e R.I. et nous dûmes commencer notre montée en ligne en plein jour. Hélas, nous fûmes repérés par les avions allemands et, quoique, assez éloignés des premières lignes, nous attendions dans des tranchées de l'arrière la tombée de la nuit pour progresser. Nous avons été pris à partie par une trentaine d'avions volant à assez basse altitude, ce qui leur permettait de nous mitrailler, mais également de régler leur artillerie qui nous a repérés et qui nous causa des pertes élevées.



Je peux même certifier avoir vu tomber un obus de gros calibre devant moi au bord de la tranchée et qui explosa dans un fracas épouvantable, et, quoiqu'étant le plus près, je fus entièrement recouvert de terre, alors qu'à ma droite et à ma gauche tous mes copains étaient tués et quelques-uns grièvement blessés ; seul un nommé Cougoulat qui se trouvait à une quinzaine de mètres de

moi et qui était indemne, me cria de ne pas rester là, que nous étions repérés, ce que je savais, mais je lui répondis qu'il n'en tomberait pas deux dans le même trou et que je restais où j'étais. Il a cru bien faire de se replier dans une tranchée plus en arrière, mais il fut déchiqueté par une autre rafale d'obus. Je peux même dire que pas un coup de canon français ne fut tiré sur les avions et que c'est en toute tranquillité qu'ils accomplissaient leurs missions.

Nous avons dû attendre la tombée de la nuit pour qu'un agent de liaison vienne nous chercher pour nous conduire en première ligne. Nous avons donc relevé une division qui certainement venait de prendre une tranchée allemande car celle-ci était bien aménagée avec des abris profonds et solides. Nous avons pris nos emplacements de combat et devons nous attendre à une contre-attaque.



La nuit fut assez calme mais, au lever du jour, nous avons subi un terrible bombardement et au moment où les obus tombaient derrière nos lignes, j'ai pu regarder devant et c'est alors que j'aperçus plusieurs vagues d'assaut qui suivaient leur tir de barrage. Comme j'avais un fusil-mitrailleur, j'ai pu tirer dans le tas jusqu'à temps que celui-ci s'enraye, car il devait être plein de sable du fait du bombardement. Les Allemands s'étaient déjà infiltrés dans la droite de notre tranchée et c'est alors que l'adjudant Bachelet voulut nous faire contre-attaquer à droite pour le soulager, mais le lieutenant Poulain arriva et nous donna l'ordre de monter sur le parapet et de ce fait seule la tranchée nous séparait des Allemands à tel point que je vidais mes chargeurs de révolver sur eux car j'en avais un à chaque main et nous avons dû abandonner notre tranchée. Mais je dois surtout insister sur le fait que toute mon escouade qui était restée dans les



sapes pendant le bombardement qui précédait l'attaque et qui n'en était pas ressortie au début du combat allait être faite prisonnière.

Le peu que nous restions de la compagnie, nous nous sommes repliés jusqu'au P.C. du commandant de bataillon. Pendant ce temps, nos 75 déclenchèrent un terrible feu de barrage sur la tranchée que nous venions de perdre. Le capitaine avait réussi à arrêter l'ennemi à l'extrême droite de notre secteur.

Au P.C. du commandant, on nous remit à chacun une musette de grenades avec ordre d'aller si possible rejoindre notre capitaine. Nous y parvînmes avec beaucoup de difficultés et après la cessation du tir de nos 75, nous décidâmes de reprendre notre tranchée. Nous étions une dizaine avec le sergent Quafféléaut bien résolu à reconquérir notre tranchée. Nous partîmes donc en file indienne en bombardant les sapes à coup de grenades, ce qui nous permit de faire de nombreux prisonniers et nous réussîmes à réoccuper entièrement notre tranchée. Comme le restant de la division avait subi le même sort que nous et que la contre-attaque avait été générale, tout le secteur se trouvait de nouveau entre nos mains, mais à quel prix ! Nous devons donc par la suite exercer une vigilante attention en cas d'une autre contre-attaque, car avec les pertes que nous avons subies, les hommes restant étaient séparés de 15 à 20 mètres les uns des autres. Les combats ayant duré toute la journée, nous avions pris nos dispositions pour la nuit.

Vers 22 heures me trouvant seul en sentinelle, j'aperçus un groupe d'une dizaine d'hommes qui, par bonds, se dirigeaient dans ma direction. Je me mis aussitôt à les stopper à coups de grenades. Le capitaine qui faisait la liaison entre nous avec deux poilus, vint voir ce qui se passait. Je lui expliquais que j'avais vu un groupe devant moi. Il ne voulut pas me croire et me quitta pour aller voir l'autre sentinelle, mais à peine était-il éloigné de quelques mètres, qu'à nouveau je lançais d'autres grenades car j'avais vu à nouveau un bond dans ma direction. Croyant que j'avais peur, il laissa un de ses hommes avec moi, un nommé Martin.

Je suis resté jusqu'au petit jour assez anxieux et en fixant bien l'horizon je vis un casque français qui bougeait. Je lui ai crié : Montres- toi ou je t'envoie une grenade. Il s'est en effet montré et j'aperçus alors un camarade de mon escouade nommé Vignon. Je suis sorti en rampant pour aller le chercher et le ramener dans nos lignes. J'ai fait prévenir le capitaine qui est arrivé aussitôt et nous avons questionné ce camarade qui était grièvement blessé. Quand nous lui avons demandé ce qu'était devenu le restant du groupe qui était avec lui, il nous a affirmé qu'ils avaient tous été tués par les grenades que j'avais lancées et de ce fait j'ai tué toute mon escouade ce que je n'ai jamais pu oublier depuis 1917.

Voici ce qui s'était passé : Quand nous avons dû abandonner notre tranchée au moment de l'attaque allemande, toute mon escouade, qui était restée dans une sape, fut faite prisonnière et, au moment de notre contre-attaque, le tir de 75 était si violent que les Allemands, pour filer plus vite, les abandonnèrent entre nos lignes et les leurs, et lorsque la nuit arriva, nos pauvres camarades,

ignorant la situation, essayèrent de regagner nos lignes sans toutefois savoir si elles étaient réoccupées par nous ou par l'ennemi, et c'est alors que les ayant aperçus je leur ai lancés des grenades.

J'ignorais moi-même si c'étaient des Allemands ou des Français qui se trouvaient devant moi. Lorsque j'ai fait remarquer au capitaine que j'étais sûr d'avoir vu un groupe se diriger vers moi, il m'a répondu : «Tu as bien fait, la nuit tous les chats sont gris ».

Nous avons donc évacué notre camarade et repris notre garde. Hélas, une heure plus tard, un obus tombait en plein où je me trouvais, une fois de plus je ne fus pas atteint ; en revanche, le soldat Martin que le capitaine avait laissé avec moi fut touché en pleine tête. Un infirmier vint le voir et me dit : « Il n'y a plus rien à faire, il a la cervelle qui sort. J'ai dû assister à son agonie, il réclamait à boire, à boire, hélas, je n'avais pas une goutte d'eau à lui offrir et je l'ai vu s'éteindre à mes pieds. De ce fait, je restais encore une fois tout seul. Nous implorions la relève car nous étions exténués. Ce ne fut que 48 heures plus tard que le capitaine vint me prévenir que nous serions relevés dans la nuit. J'ai donc prévenu les sentinelles qui étaient à ma droite et à ma gauche de venir me rejoindre sitôt que la relève serait arrivée.

En effet, sitôt que celle-ci fut en place, nous partîmes tous les trois et comme il n'y avait que des trous d'obus à franchir, nous nous sommes dirigés vers les bouches à feu de notre artillerie qui nous servait de point de repère, et, après une marche pénible, nous sommes arrivés près de nos 75 et par chance c'était le moment du ravitaillement. De ce fait, nous sommes descendus à Verdun sur les caissons de munitions et sommes arrivés à la caserne Miribel où le restant du régiment arrivait également en groupes dispersés.



Quelques jours plus tard, nous sommes partis au repos près de Bar-le-Duc mais le 245^e R.I. avait eu de telles pertes qu'il fut dissout.

La division fut rassemblée dans une plaine et après remise de décorations, ce fut le salut au drapeau et les effectifs du régiment furent dirigés dans diverses formations. J'eus la chance de rester à la 52^e D.I. et d'être affecté au 320^e R.I. Quant à notre vaillant capitaine Olchanski, il partit au 99^e où il fut tué peu de temps après.



Avant notre dissolution, notre capitaine nous avait offert un bon banquet avec le boni de la compagnie. Il est vrai que nous restions une quarantaine.

Après les combats du Bois-le-Chaume, les Allemands ont dit eux-mêmes que nous nous étions battus comme des tigres et, c'est depuis ce temps que la 52^e D.I. est devenue la division des Tigres.

C'est l'emblème qui est brodé sur le drapeau des anciens de la 52^e D.I.

Le capitaine Olchanski, mort pour la France le 6 juin 1918, avait écrit sur son carnet de route lors de la première bataille de la Marne (septembre 1914) :

« Quand on veut, on peut vivre toutes les circonstances. Il suffit de courage, de volonté et de sincérité ».

Il repose au cimetière Montparnasse à Paris (Division 30).



« SOUVENONS-NOUS »

Ce chapitre est destiné à honorer ceux qui ont bien servi la France, connus et inconnus, souvent jusqu'à donner leur vie pour elle.

« Il y a quelque chose de plus fort que la mort, c'est la présence des absents dans la mémoire des vivants. »

Jean d'Ormesson

JULIETTE LEPAILLEUR (1872–1954) « Maman Perdon »

Juliette Lepailleur est née en 1872 dans le 17^e arrondissement de Paris.

Elle épouse M. Perdon à 20 ans. Elle choisit de devenir infirmière pour se dévouer aux autres.

Lorsque la guerre éclate en 1914, elle s'engage aussitôt. Elle tisse des liens amicaux avec une autre infirmière, Elisabeth Jalaguier, tuée à l'âge de 28 ans sous les bombardements du centre de soins. Elle repose dans le carré militaire des infirmières de Pierrefonds (Oise). Son amie Juliette Lepailleur fera ériger un monument dans cette commune à la mémoire des infirmières mortes pour la France, à l'emplacement précis où son amie avait trouvé la mort.

Juliette Lepailleur est surnommée « Maman Perdon » par les soldats blessés dont elle s'occupe.





En 1915, à l'hôpital de Villers-Cotterets, elle fait preuve d'un courage exceptionnel et sera citée à l'Ordre du jour :

« Madame Juliette Perdon a contribué avec le plus grand dévouement à soigner les malades et les blessés de l'hôpital d'évacuation, ne reculant devant aucune besogne.

Le 17 juin 1915, elle vit éclater à moins de dix mètres d'elle un obus de 380 millimètres dont l'explosion l'a couverte de débris de terre, n'en continua pas moins, sans manifester aucune émotion à donner ses soins aux malades et aux blessés et ne consentit à quitter l'hôpital qu'après une évacuation complète ».

Après la guerre, elle habite Montmartre et continue de soigner les malades.



En 1939, pendant l'exode, elle apporte toute son aide aux blessés et aux familles qui sont sur les routes. Elle protège aussi les petits poulbots de Montmartre qui sont vulnérables. Elle veille sur eux et les emmène loin de Paris.

Elle est renversée par un camion militaire et grièvement blessée notamment au visage et perdra la vue.

En 1943, elle sera nommée Chevalier de la Légion d'honneur et sera décorée par Robert Schumann.

Elle était déjà titulaire de la Croix de Guerre avec palme, des Palmes Académiques, de la médaille interalliée.

Elle terminera sa vie seule, 3 place du Tertre, entourée de nombreux souvenirs.

Elle meurt à Paris le 30 novembre 1954 et elle est inhumée au cimetière Saint Vincent à Montmartre.





« Les Archives de la Revue »

La rubrique « Les Archives de la revue » nous permet de vous faire découvrir, chaque trimestre, les dossiers précieux des archives de la revue du Souvenir Français.

LE TORPILLAGE DU SIDI-BEL-ABBÈS 20 avril 1943

*Souvenirs d'un survivant,
sous-officier de réserve*

Réquisitionné comme beaucoup de bateaux de commerce au début de la seconde guerre mondiale, pour assurer le transport des troupes, le Sidi-Bel-Abbès était commandé par le commandant Jules Besançon. Il se trouvait dans le port d'Oran lors de l'attaque des bâtiments français par la flotte anglaise le 3 juillet 1940 à Mers-El-Kébir.

Le dimanche 18 avril 1943 à 16 heures, le paquebot quitte le port de Casablanca en compagnie du paquebot Djebel-Aurès.

Le Sidi-Bel-Abbès transporte l'Etat-major du 4^e régiment de Tirailleurs Sénégalais avec son drapeau et le 1^{er} bataillon de ce régiment, à l'exception de la 3^e Compagnie (moins une section) embarquée sur le Djebel-Aurès avec le 3/7^e RTS .

A Gibraltar, ces deux transports de troupes prennent place dans un convoi de 42 bateaux.

Le mardi 20 avril 1943, au lever du jour, le convoi fait route sur Oran. Le Sidi-Bel-Abbès se trouvait à la hauteur des îles Abibas, à environ 10 milles de la côte et à 30 milles d'Oran.

Le temps est brumeux, la visibilité mauvaise (250 mètres environ) Vers 6 h 45, retentit à bord le signal d'alarme transmis par une sonnerie intérieure.

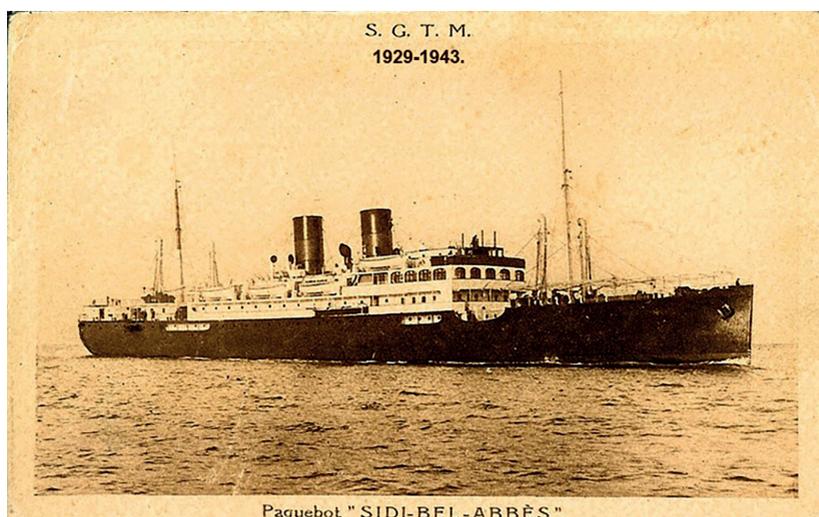
Les opérations de mise en place s'effectuent aussitôt dans le calme, mais sans hâte, et, pour la majeure partie du personnel d'encadrement, sans aucune conviction. Pour ces derniers, l'alerte n'est qu'un exercice semblable aux fréquents exercices des jours précédents. En particulier, certains officiers et sous-officiers, qui n'ont à jouer aucun rôle dans la mise en place de la troupe, ne s'émeuvent pas et demeurent dans leur cabine.

Un des navires du convoi, un pétrolier, placé devant le Sidi-Bel-Abbès vient cependant d'être torpillé et coulé. Un cargo, le Liberty, placé derrière est torpillé quelques instants plus tard et donne de la bande à bâbord arrière.

Ce spectacle incite le personnel déjà sur le pont à hâter la mise en place des camarades qui n'ont pas pris l'alerte au sérieux. En particulier, les adjudants Vedry, Morel et Collongues descendent dans les cales occupées par les tirailleurs dont ils ont la charge afin de faire activer la montée sur le pont. Ces trois sous-officiers ne reparaitront plus.

Six à sept minutes se sont écoulées depuis qu'a retenti sur le Sidi-Bel-Abbès la sonnerie d'alarme.

Une secousse violente se fait sentir et donne à tous l'impression d'un déséquilibre instantané du navire : le Sidi-Bel-Abbès vient à son tour d'être torpillé ! Touché à tribord aux deux tiers avant, sous la ligne de flottaison, il prend immédiatement une forte inclinaison. Son agonie sera de courte durée. La plupart des témoins s'accordent sur le temps qu'il mettra à disparaître : « trois minutes environ ». L'explosion a enlevé toutes possibilités de sauvetage organisé. Le spectacle vu du Djebel-Aurès, qui navigue environ à 300 mètres à bâbord du Sidi-Bel-Abbès est le suivant :



« Une violente explosion se produit soudain à l'avant du navire, disloquant la passerelle du commandant. Une gerbe de fumée et de flammes multicolores qui entraînent des débris de toutes sortes, s'élève immédiatement et dépasse les mâts du navire. Celui-ci donne l'impression d'être coupé en deux et de s'enfoncer par le milieu, la poupe et la proue s'élevant hors de l'eau comme pour se rejoindre. Le navire est fortement incliné à tribord. La mer aux alentours est immédiatement parsemée de débris de corps inertes et de naufragés qui cherchent à s'éloigner du lieu du sinistre. Toute la partie avant du navire, enveloppée de flammes et de fumée, échappe rapidement à la vue. A l'arrière du bateau, qui semble indemne, se rassemble une foule qui grossit d'instant en instant; des hommes sautent à la mer, du pont, des hublots, descendent le long du navire en s'aidant de cordages ou glissent sur le plan incliné qu'offre la coque.

Des explosions se succèdent sans interruption. Puis l'avant disparaît, cependant que l'arrière sort de l'eau, s'élève vers le ciel et demeure quelques instants immobile, faisant un angle d'environ 90 degrés avec la mer.

Une multitude d'hommes cherchent à s'échapper et plongent. Plusieurs d'entre eux sont accrochés au passage par l'hélice.

Le Sidi-Bel-Abbès, conservant son inclinaison, s'enfonce rapidement et disparaît.

A la surface de l'eau, les naufragés se groupent, s'agrippent aux corps flottants qui passent à leur portée et espèrent un prompt secours. Pour la plupart, le secours n'arrivera que deux ou trois heures plus tard. Sans s'attarder davantage, le convoi continuera sa route, cependant que les escorteurs poursuivent l'ennemi.

Les cadeaux du Sidi-Bel-Abbès solidement attachés au navire ont disparu avec lui.

Le pétrolier militaire Lorraine, qui arrive de New-York armé par un équipage du Richelieu et fait partie du convoi, passe à portée. Son commandant, l'enseigne Saugeron, se rend compte de la situation des naufragés et, au passage, largue ses propres radeaux vers lesquels tous convergent aussitôt.

Une précision intéressante sera plus tard fournie par le commandant Saugeron qui, de sa passerelle, a suivi toute la scène. Il a signalé le départ de la torpille destinée au Sidi-Bel-Abbès. Il chronomètre le temps que met le bateau à disparaître. Entre le moment où a eu lieu l'explosion et la disparition, 2 minutes 20 secondes se sont écoulées.

Sur les radeaux ou autour des radeaux, l'attente commence. La mer est soulevée d'une légère houle. La brume se dissipe lentement. Le convoi disparaît à l'horizon.

Autour des gradés européens, des Sénégalais affluent. Jusqu'alors, l'instinct de conservation a seul joué. A présent, l'entraide commence. Les plus énergiques donnent des ordres, les meilleures aident leurs camarades à prendre place sur les radeaux et les heures s'écoulent, provoquant chez certains un découragement fatal.

Une demi-heure après la disparition du Sidi-Bel-Abbès, passent à quelques

encablures les chaloupes du Liberty torpillé. Peu après, deux avions viennent survoler les lieux du sinistre puis repartent vers la côte.

Beaucoup parmi les naufragés, sont gravement brûlés ou atteints de fractures. Ils sont installés au mieux sur les radeaux.

Le froid se fait cruellement sentir. Les plus faibles abandonnent et coulent. Ainsi disparaîtront le capitaine Druard, le lieutenant Monceu, le sergent Patois et de nombreux tirailleurs.

Le commandant Delorge, blessé, est à bout de forces ; durant trois heures, le soldat Baumer le soutient hors de l'eau. Pendant plusieurs heures, le sergent clairon Couton encourage ses camarades qui l'entourent et les empêche de s'abandonner au découragement. Enfin, c'est le secours que personne n'osaient déjà plus espérer. Les corvettes Fox-Trot et Stella Carina arrivent sur les lieux !

Les naufragés sont hissés à bord. Plusieurs marins anglais se mettent à l'eau pour remonter ceux des naufragés qui sont incapables de réaction. A bord joue une solidarité exemplaire. Et l'on se compte. Que sont devenus les manquants ? Chacun rappelle ses souvenirs, mais rares sont les précisions.

Les corvettes se mettent rapidement en route sur Oran où débarqueront les rescapés du Sidi-Bel-Abbès.

Sur 270 européens embarqués à Casablanca, 102 ont disparu (dont 25 officiers sur 41).



Sur 907 tirailleurs africains, 662 ont disparu. Quant à l'équipage, 8 officiers sur 10 et 65 membres d'équipage sur 95 ont payé de leur vie l'attaque du sous-marin Allemand.

Un ex-voto du Sidi-Bel-Abbès figure à Notre-Dame de la Garde à Marseille.

Un monument est érigé à Oran à la mémoire du 4^e régiment de Tirailleurs sénégalais.



Rescapé du Sidi-Bel-Abbès, Germain Marchal participera aux opérations et aux combats suivants :

- Opération du 17 juin 1944 au 4 mars 1945
- Opération de l'île d'Elbe,
- Campagne de France,
- Opérations de Toulon, de la boucle du Doubs,
- Bataille du Doubs,
- Opération de Haute-Alsace,
- Bataille de Mulhouse,
- Vallée du Rhin.



CAMILLE JEAN BAPTISTE ROUX (1874 - 1914)

*Texte de Henri Cuif,
président du comité de Signy l'Abbaye (Ardennes)*



Le commandant Camille Jean-Baptiste Roux est né le 11 octobre 1874 à Perpignan (Pyrénées-Orientales), il est le fils de Jean-Baptiste Pierre et de Thérèse Catherine Marie Ostenc.

Après ses études, il rentre en qualité d'élève officier à l'école Polytechnique et fait partie de la promotion 1894. A l'issue de sa formation, il est promu sous-lieutenant le 1^{er} octobre 1896 et opte pour l'artillerie de Marine.

Au 1^{er} janvier 1897, il est affecté à l'école d'application d'artillerie et du génie de Fontainebleau où il est promu lieutenant en second, le 1^{er} octobre 1898.

le 10 février 1899, il est muté à l'état-major du corps d'occupation de Madagascar.

Du 1^{er} avril 1900 au 12 janvier 1911, il est affecté successivement au 2^e et au 3^e Régiment d'Artillerie Coloniale à l'état-major particulier des troupes coloniales, à l'Ecole supérieure de guerre, puis de nouveau à l'état-major particulier des troupes coloniales. Le 22 décembre 1900, il est promu capitaine.



Il se marie à Bordeaux, le 6 août 1907 avec Madeleine Marie Sarrat. Le 8 décembre de la même année, il est affecté à l'état-major du Corps d'Occupation de Chine.

Le 13 janvier 1911, il intègre le 2^e Régiment d'Artillerie Coloniale.

Le 18 décembre 1911, il est mis en non-activité par suspension d'emploi et rayé le 30 décembre 1911. Il est autorisé à fixer sa résidence à Bordeaux, au 5, chemin d'Arès.

Par décret du 24 mars 1912, il est réintégré au 2^e Régiment d'Artillerie Coloniale et le 16 septembre 1912, il est muté à l'état-major du Commandement des troupes d'occupation du Maroc occidental. Le 16 novembre 1912, il embarque à Marseille pour rejoindre la 6^e Batterie de marche de 65 de montagne (batteries du Maroc). Il est affecté le 24 février 1914 à l'état-major des troupes du Maroc occidental.

Il est nommé Chevalier de la Légion d'honneur le 11 juillet 1914.

Promu Commandant, se trouvant au Maroc, il embarque entre le 6 et le 18 août 1914 pour rejoindre la France avec la Division Marocaine qui est regroupée à Bordeaux, puis fait route en direction des Ardennes par voie ferrée. Le 23 août la Division est intégrée au 9^e Corps d'Armée sous les ordres du Général Dubois.

Ce dernier, le 28 août 1914, ordonne au Général Humbert d'engager une offensive contre les saxons dans le secteur de Dommery (Ardennes), pour dégager la route de retraite aux troupes de la IX^e Armée, battue en Belgique, qui se replie sur Reithel. Les combats sont sanglants, mais permettent de bloquer les Allemands durant 48 heures, évitant un encerclement de la IX^e Armée.

Pendant ces combats, le Commandant Roux attaché comme agent de liaison à l'état-major du Général Blondat, est envoyé sur la ligne de feu porteur d'un message du commandement, demandant aux soldats de la Division Marocaine d'avancer, malgré le déluge de feu. Il fallait tenir coûte que coûte. Le Commandant Coup recevant l'ordre, fait sonner la charge et sera tué avec son clairon par un éclat d'obus.

Le Commandant Roux devait retourner à l'état-major situé à la « Plate Pierre », lieu-dit de Dommery mais les marsouins n'ayant plus de commandement, acculés à capituler, l'ont suivi du regard. Il descend vers eux et en qualité de plus haut gradé prend le commandement. Il lance les troupes à la baïonnette, faisant ainsi reculer les Allemands. Voyant des renforts ennemis, il arrête l'assaut et fait creuser des trous individuels aux soldats pour se protéger.

Le Commandant Roux, à 16h30, venant de la ferme de « La Vaux Gravier » et allant vers le bois de La Citerne, est touché mortellement. Les soldats le transportent dans le bois. Les renforts arrivés ensuite, permettent de tenir encore quinze heures, avant de recevoir l'ordre de repli.

Après la guerre, son corps fut placé sous le monument de « Courcelles érigé en 1922, au milieu d'un champ, proche du bois de La Citerne « *à la mémoire des Officiers, Sous-officiers et Soldats, morts aux combats les 28 et 29 août 1914, de la Bataille de la Fosse à l'Eau.* »

Le monument de Courcelles

Le centenaire de la Première Guerre mondiale a fait souffler un vent de patriotisme en faveur du devoir de mémoire.

Au cours d'une visite commentée sur le terrain, les participants ont pu se rendre devant le monument de Courcelles et se rendre compte des difficultés d'accès, puisque installé dans une propriété privée! Difficile, dans ces conditions, d'encourager le devoir de mémoire...

En outre, inauguré le 17 septembre 1922 sur son emplacement précédent, ce monument avait été financé par la baronne Despatys Des Vallées et le Capitaine Bourin de la Cense Godel de Signy l'Abbaye (parmi les victimes se trouvait le neveu de la baronne, le lieutenant Pinoteau), le monument montrait des signes d'une dégradation avancée, son entretien ayant été, pour les mêmes raisons, abandonné.



Il n'en fallait pas plus pour que revienne en force l'idée déjà ancienne, évoquée par le Souvenir Français et M. Conreur, le propriétaire du champ, de déplacer le monument, afin de lui rendre une accessibilité facilitant la venue des visiteurs et, ainsi, favoriser la possibilité de rendre hommage aux héros Morts pour la France et quelque peu oubliés...



Un terrain, appartenant à la commune de Thin- Le- Moutier, mais situé sur le territoire de la commune de Dommery, non loin du hameau de Courcelles, sur le chemin vicinal reliant les deux communes, répondait aux conditions et fut accordé par les municipalités pour y réaliser le transfert.

Le dossier a d'abord été confié à la Mairie de Dommery, puis transmis au président du comité du Souvenir Français de Signy L'abbaye et des environs, qui, après bien des vicissitudes a mené à bien l'opération administrative, financière et matérielle.

Selon sa volonté, le commandant Roux souhaitait être inhumé sur le champ de bataille où il tomberait. (Durant plus d'un siècle ses restes mortels se trouvaient sous le monument implanté au milieu du pâturage privé : il n'avait pas de sépulture). Le comité a eu l'idée de créer une tombe près du monument.

Aujourd'hui, le Commandant Roux repose près du monument, qui a été déplacé au mois de mars 2022 au lieu-dit « Courcelles » à Dommery par le comité du Souvenir Français de Signy L'abbaye et des environs.

Son inauguration présidée par Mme Duquenois, maire de Dommery a eu lieu le 3 juin 2023, en présence de nombreuses personnes et des autorités civiles : La conseillère départementale de Signy L'abbaye, les maires des communes voisines, les associations patriotiques, 9 porte-drapeaux, des Sapeurs-Pompiers ainsi que des autorités militaires : le Capitaine, représentant le Chef de Corps du 3^e Génie de Charleville-Mézières et le Lieutenant, représentant le commandant de Compagnie de Gendarmerie de Revin.





M. Cuif, président du comité a rappelé les durs combats qui se sont déroulés à cet endroit et les circonstances de la mort du commandant Roux.

Les honneurs ont été rendus aux victimes des combats, et la Marseillaise a clôturé cette cérémonie.



LA MORT DE PRÈS

*Epilogue de l'ouvrage de Maurice Genevoix
De l'Académie Française*

Tout homme est solidaire. Il est ainsi comptable de ce qu'il est en mesure de transmettre. Et il l'est dans la mesure même de ce qu'il a personnellement reçu. L'heure est venue pour moi d'y songer.

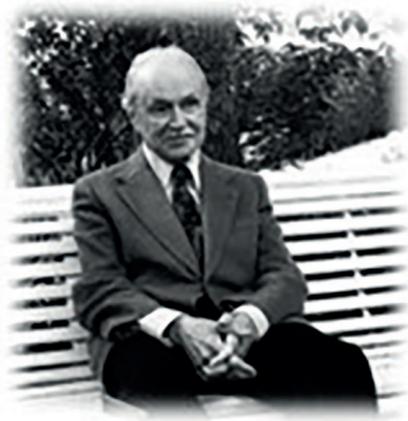


Photo Le Journal du centre

Les circonstances aux environs de ma vingt-cinquième année, ont voulu que j'eusse de la mort, par trois fois, une expérience réellement vécue. C'est très exactement dire : vivre sa propre mort et survivre. Ce souvenir m'a suivi constamment, comme une trame enlacée à la chaîne de mes jours.

J'ajoute tout de suite qu'il m'a aidé, qu'il m'aide encore, que je le sais, que j'en suis sûr, et que cette certitude détermine ma tentative actuelle : relater pour transmettre, comme le dépositaire d'un message qui devrait être bien- faisant.

Que l'on attende donc pas de moi des méditations sur la mort que je laisse au gré de chacun, pas davantage des révélations aux frontières d'un passage sans retour, rien d'autre qu'une narration, un récit scrupuleux des faits qui m'ont conduit à frôler cette frontière jusqu'au seuil de l'inconnu, et peut-être un peu au-delà. Mais cela seul, je le crois fermement, peut venir assister et aider d'autres hommes. Je dirais volontiers : tous les hommes.

J'ai rapporté des faits, communiqué une expérience. Il me semble superflu de les commenter longuement. Aussi bien et d'avance ai-je dit en quelques mots le sentiment que m'inspirait ces pages, ce que l'on ne pouvait attendre, et quoi non.

Ce qui m'a ramené sur les pas du soldat que j'ai été, c'est beaucoup moins une nostalgie, un retour vers ma propre jeunesse qu'un désir réfléchi de partager encore une fois. Une longue existence, lorsqu'elle approche de son terme, propose des perspectives plus spacieuses et plus simples, en quelque sorte, désencombrées. Il semble qu'un tri se fasse et qui oblige. Ce qui a compté, s'affirme, s'impose avec une évidence qui devient vite impérative, car la conviction l'accompagne que cet acquis ne nous appartient pas.

C'est pour cela que j'ai voulu retrouver au long de mes vieux cheminements, tous ces garçons serrés autour de ma jeunesse et qu'une mort injuste a frappés. L'homme n'est pas fait pour vivre seul. La vie va d'étape en étape, et chaque étape appelle des compagnons. Ceux de mon âge, avant d'avoir trente ans, cherchaient des yeux, autour d'eux, leurs compagnons de la veille, ne voyaient plus guère que des morts.

Peut-être est-ce à cause d'eux aussi que je me suis senti soutenu, pas à pas, par l'espoir d'être consolant. Souffrir de graves blessures, c'est toujours dur et quelquefois atroce. Mais c'est d'abord lutter pour sa vie, et cela en vaut la peine. Demeurer mutilé, c'est dur aussi ; mais on s'adapte, on s'arrange : toutes les habitudes se prennent. Reste la mort.

Elle aussi, elle a été notre effrayant compagnon. Mais à l'effroi aussi, on s'habitue. Tant qu'elle frappait à nos côtés, nous nous méprenions sur elle : elle nous était comme un spectacle dramatique et bouleversant, auquel nous réagissions âprement, de toutes les forces de notre corps vivant. Il n'eût pu en être autrement. Nous nous imaginions à la place de l'homme abattu comme si cela nous eût été possible. C'est impossible, nous ne pouvions qu'imaginer.



Maurice Genevoix



Mais la mort venait-elle à nous serrer de près, vivants encore à part entière, à nous leurrer d'une feinte terrible, c'était pis. Tant que, le 24 septembre, je me suis cru touché à mort, j'ai traversé des instants très durs. s'ils étaient prolongés davantage, c'eût été intolérables. C'est que cette fois la mort m' avait contraint à me voir vraiment « à la place ». Elle me trompait. Le miaulement de la balle qui ricochait avait été comme un ricanement. Mais j'ai été assez dupe pour croire qu'elle venait de me tuer. Plus tard, quand j'ai été sauvé, convalescent, ce n'est pas mon calvaire entre la Calonne et Verdun qui venait hanter mes cauchemars, mais ces quelques secondes de septembre. Et je me réveillais pantelant.

Que la mort frappât réellement, tout changeait. C'est l'immense différence entre voir un grand blessé et être vu grand blessé. Le grand blessé ne se voit pas lui-même.

Quand, le 25 avril, ma civière traversait Rupt-en-Woëvre, des femmes debout au seuil de leur maison, aussitôt qu'elles m'apercevaient rentraient en détournant la tête. Ainsi avaient réagi, l'amitié en plus, mon commandant et Le Labousse. Ils étaient le vivant, l'homme debout, dont la compassion même imaginait à faux ma détresse, vivant et debout qu'il était. Ainsi, dans une chambre mortuaire, en va-t-il des vivants qui pleurent autour d'un mourant. A l'instant du dernier passage, le plus serein est celui qui s'en va.

C'est parce que je crois cela que j'ai voulu ainsi témoigner. Pour avoir touché le passage, je sais que ce suprême moment a cessé d'être effrayant. A la lumière de cette certitude, je crois que si la mort « ne se peut regarder fixement », c'est de loin, lorsqu'elle est pensée, imaginée, et lorsque cette



image vient s'emparer d'un être dont toute la force vitale a gardé son intégrité.

Entre le temps où je me battais, où j'étais encore « intuable », et, mon retour à une vie redonnée, désormais plus précieuse et plus belle, le souvenir même que je gardais de tous ces morts avait changé et les rejoignait mieux. Que je me recueille, ils reviennent, ceux dont j'ai parlé, tous les autres. Ce soir, je songe à trois d'entre eux que nous avons vu « passer ».

L'un est parti entre les bras de Dast. Au moment où il s'en allait, il a laissé tomber sa tête sur l'épaule de mon camarade ; il a murmuré à mi-voix, en traînant sur chaque syllabe : « Ah ! là là... Valses lentes... » et il est mort. Dast, parisien comme lui, a écrasé deux larmes sur ses joues.

L'autre, un de mes caporaux, est mort dans une petite casemate du génie, au milieu des manches d'outil. Je l'avais vu tomber au bord de l'entonnoir 7. Avec un de mes hommes, Butrel, j'avais pu le tirer derrière une vague de terre, puis le confier aux brancardiers. Je l'ai revu une heure après, conscient encore, doué de regard et qui me reconnaissait. Ce garçon était beau. Les lignes, le modelé de son visage avaient pris une noblesse au-delà de leur beauté mortelle. Il a passé les yeux ouverts, nous laissant le souvenir de ce visage à jamais pacifié.

Le troisième, était ce capitaine, follement brave ou plutôt téméraire, qui avait théâtralement salué la première balle qui l'avait effleuré. Il s'est fait tué en période calme, pour être sorti d'un boyau, en plein jour, à une place notoirement dangereuse. Il voulait, disait-il, « se rendre compte par lui-même ». Il a suffi d'une seule balle pour le faire s'écrouler, au fond, dans la boue. Ses officiers, ses hommes l'ont relevé, assisté. Très vite, une pâleur saisissante a envahi tout son visage. Sa barbe blonde, dorée, a semblé brunir tout à coup, une ligne violette a barré sa joue gauche : la cicatrice d'une balle de Sommaisne. Il souffrait et cela se voyait. Il a balbutié quelques mots, liés encore à son passé temporel, à ses vieux rêves d'officier fana : « Avoir la croix... ». Mais déjà la mort était là. Nos yeux ont vu s'effacer de ses traits la crispation douloureuse qui les nouait, et sur eux, jeune et tendre, presque enfantin, la lente lumière d'un sourire. Il a murmuré : « Ma mère... » Et il est mort sur ce dernier mot tout entier remis, blotti. A nos yeux tout venait de s'achever. Pour lui non.

Mais comment irais-je au-delà ?



Le Souvenir Français à la commémoration de la dernière victoire de Napoléon I^{er}

A l'invitation du bourgmestre de la commune de Sombrefe, M. Tilmant, délégué général-adjoint du Souvenir Français pour la Wallonie et président régional du comité de l'Entre-Sambre-et-Meuse, a participé le 4 juin 2023 à la commémoration de la dernière victoire de l'Empereur Napoléon I^{er} à Ligny.

Le 16 juin 1815, les troupes françaises sous le commandement de Napoléon I^{er} ont affronté et battu le feld-maréchal Blücher au cours d'une bataille d'une violence extrême où des milliers d'officiers et soldats des deux camps perdirent la vie. Ce fut la dernière victoire de l'Empereur, deux jours avant Waterloo.

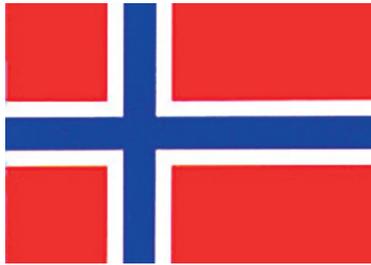
M. Tilmant et l'association napoléonienne locale, *Les Amis de Ligny*, elle aussi membre du Souvenir Français, ont participé activement à la cérémonie d'hommage aux victimes des combats. Après un service religieux avec la participation de la Musique de la Garde impériale de Waterloo; selon le cérémonial d'hommage, dépôt de fleurs aux trois lieux commémoratifs : le Mémorial du Bicentenaire de la naissance de Napoléon I^{er} (don de la section de Belgique de la Légion d'honneur), à la stèle érigée en hommage aux valeureux grognards vainqueurs de la bataille de Ligny (don des *Amis de Ligny*, de l'*Association Napoléonienne internationale-Canada* et de l'*Association de Conservation des Monuments napoléoniens*) et la plaque commémorative dédiée au général Lecapitaine, mortellement blessé à Ligny le 16 juin 1815 et dont la dépouille mortelle n'a jamais été retrouvée. Pour rappel, et en opposition à la grande tradition des cimetières militaires, la plupart des morts des campagnes napoléoniennes (entre autres) ne reposaient pas dans des nécropoles. Ils étaient de manière impersonnelle brûlés ou ensevelis dans d'immenses fosses communes, jetés en mer ou dans les fleuves ou les carrières.

Présents aux cérémonies commémoratives, le bourgmestre, Etienne Bertrand et son Collège des Échevins ont tenu à remercier vivement les personnalités présentes et les visiteurs pour leur participation et à rappeler combien était essentiel de tenir en mémoire le sacrifice de ces héros.



1943 : NORTRASHIP EN ITALIE

*Archives confiées en 1982 par LCL Laache,
attaché de Défense auprès de l'ambassade de Norvège en France.*



La participation de la Norvège en 1939-1945 ne doit pas se résumer à une résistance héroïque à l'invasion allemande d'avril 1940 car une importante participation de sa flotte de commerce apporta une aide déterminante dans les opérations en 1943, qui permirent le débarquement en Sicile et en Italie continentale. Les flottes de commerce appuyèrent particulièrement les opérations de ravitaillement en personnel, en matériel, en munitions, en carburant.

Il faut se souvenir de tous ces marins norvégiens de commerce, morts dans ces combats qui ont abouti à nous rendre notre liberté.

En 1939, la Marine marchande norvégienne était la quatrième du monde avec 1987 navires jaugeant plus de 100 tonnes et 2290 bateaux de moindre importance. 7% du tonnage marchand mondial étaient norvégiens. La Norvège possédait également 19% du tonnage tanker mondial, soit 272 navires modernes et rapides.

Le 10 avril 1940, au lendemain de l'attaque de la Norvège, Quisling, par la voix de la radio, ordonna à tous les navires norvégiens soit de gagner un port neutre, soit de rejoindre la Norvège. Le même jour, à la B.B.C., un délégué de la Fédération des Marins norvégiens à Londres prit la parole pour déclarer Quisling sans autorité, et appeler tous les navires norvégiens à se conformer aux directives du Gouvernement norvégien légal. Peu après l'attaque de la Norvège, l'Assemblée nationale norvégienne s'était réunie pour donner les pleins pouvoirs au Roi et au Gouvernement. En prenant cette décision, les élus du peuple déjouaient la manœuvre des Allemands et du gouvernement provisoire de Quisling. Le Roi et le Gouvernement pouvaient veiller où qu'ils fassent, sur des bases constitutionnelles, aux intérêts de la Norvège.





S.M. le Roi Haakon VII

Le 13 avril, le Gouvernement conclut un accord avec l'Angleterre au terme duquel tous les navires norvégiens étaient assurés pour les risques de guerre et maritimes. Des représentants des autorités britanniques se rendirent à bord des navires norvégiens pour leur proposer de naviguer sous pavillon britannique avec la protection qu'entraînait cet arrangement.

Tous les équipages furent d'accord pour naviguer dans ces conditions, mais exclusivement sous pavillon norvégien. Au cours du Conseil des ministres qui se tint à Romsdalen en Norvège le 23 avril, le Gouvernement par Ordonnance royale, transféra l'usufruit des navires norvégiens des propriétaires au Gouvernement. Le Directeur de la navigation, Quivind Lorentzen, arriva à Londres, revêtu des pleins pouvoirs, dès le 25 avril, en compagnie du Ministre de la navigation. Il s'installa au 144 de Leadenhall Street à Londres avec The Norwegian Shipping And Trade Mission dont le nom prit, dans la conversation courante, la forme télégraphique : Nortraship.

Au cours du mois de mai, les consuls norvégiens se rendirent à bord des navires pour porter sur les registres la mention de la réquisition par l'Etat norvégien. Les capitaines signèrent une déclaration par laquelle ils s'engageaient à tenir leurs navires à la disposition du Gouvernement norvégien. Ce dernier prit également à son compte, par l'intermédiaire de Nortraship, les contrats passés pour la construction navale.

En juin 1940, Nortraship ouvrit un bureau à New-York, Norwegian Shipping Committee puis progressivement 30 bureaux dans le monde, occupant 700 personnes, dont 350 à Londres et 200 à New-York.

Lorsque le Roi et le Gouvernement arrivèrent à Londres, le 8 juin 1940, Nortraship avait accumulé deux millions de livres sterling en banque. Le boni total atteint par Nortraship à la fin de la guerre devait s'élever à environ 100 millions de livres sterling.

Ces revenus assurèrent l'indépendance économique du Gouvernement norvégien et nous placèrent dans une situation privilégiée par rapport aux autres gouvernements en exil à Londres.

Le Gouvernement put couvrir une grande partie de nos dépenses de guerre, et en outre, de disposer des ressources pour reconstruire la Norvège après la fin de la guerre.

Les Allemands avaient sans aucun doute espéré s'assurer le contrôle de la Marine marchande norvégienne à l'occasion de l'invasion de la Norvège mais tout particulièrement grâce à l'attitude résolue de notre Roi, le Gouvernement de la Norvège, sans hésiter, prit d'importantes décisions, en parfaite conformité avec la Constitution, pendant la période critique qui suivit l'invasion. Le résultat fut que les Allemands ne s'emparèrent que d'environ 1/8 de notre tonnage dépassant 500 tonnes. Le reste, qui comprenait tous les tankers et les meilleurs navires de charge, fut préservé pour les Alliés par l'intermédiaire de Nortraship. Il s'avéra que cette capacité de transport influa beaucoup sur l'issue de la guerre.

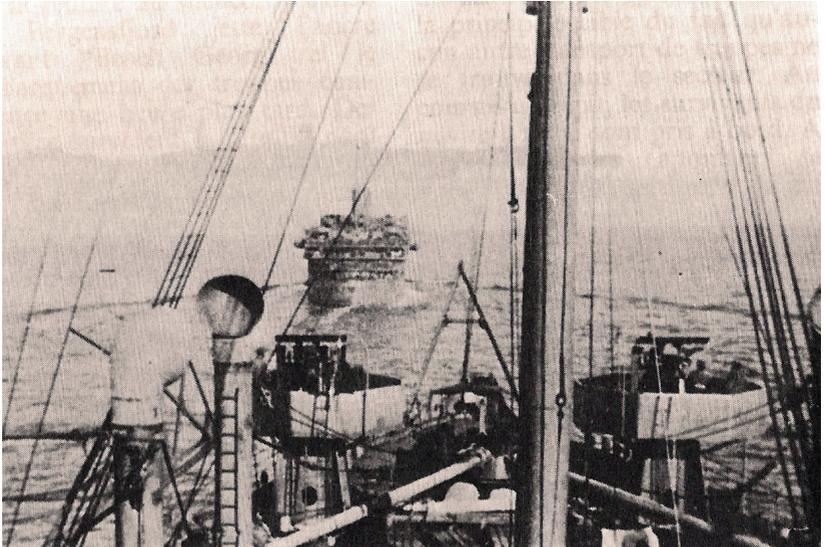


Ecole des canonnières de la Marine



A partir de 1941, furent livrés des moyens de feux neufs et efficaces. Leur mise en œuvre étant plus compliquée, la tâche des responsables s'en trouva alourdie. La Marine nationale créa une section de canonnières propre à la Marine marchande, de sorte que progressivement 1800 spécialistes et 200 officiers d'armement furent ainsi formés. Les choses s'en trouvèrent améliorées et en 1943, près de 70% de la flotte marchande disposait d'une protection de feux suffisante contre les sous-marins et les avions. Le reste n'était que partiellement armé; seuls 14 navires continuaient à naviguer sans protection propre.

Les tankers norvégiens effectuèrent une part importante du transport total des produits pétroliers. 51 tankers, groupés en une flotte à part, disposaient d'un équipement spécial pour le ravitaillement en mer des navires de guerre. D'autres navires étaient spécialement équipés pour le transport de troupes, de munitions etc...Ils ravitaillaient les forces combattantes et effectuaient par ailleurs des missions variées.



Nortraship a participé à l'offensive alliée. 31 navires norvégiens, jaugeant 150 000 tonnes brut au total se trouvaient dans les premiers convois du débarquement en Afrique du Nord (torch) en 1942.

Plusieurs navires norvégiens ont été en opération pendant la campagne d'Italie au cours de l'été et de l'automne 1943.

Quatre navires marchands norvégiens participèrent aux convois du débarquement en Sicile le 10 juillet 1943. Parmi eux, le D/S Bergensfjord, unique navire spécialement équipé pour les transports de troupes, partie intégrante du convoi britannique de débarquement. Ce navire était bien armé pour une autodéfense. Cet armement était servi par 18 canonnières sous le commandement d'un officier d'armement.

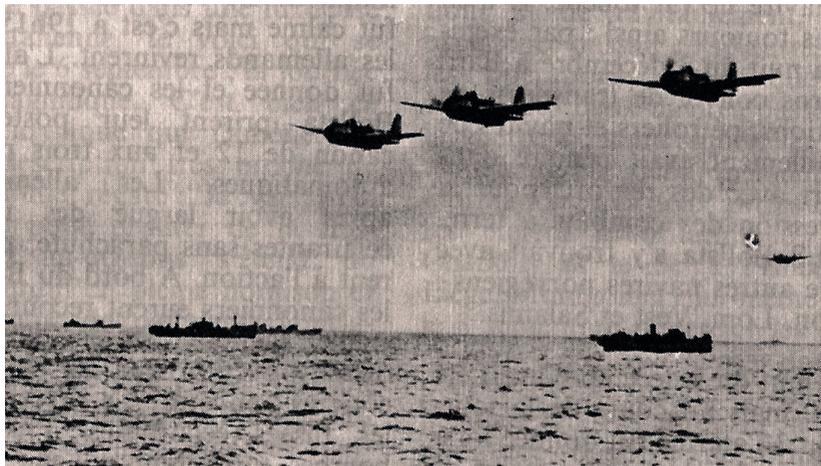


Le 9 juillet, le convoi passa au large de Malte et à la tombée de la nuit, les ballons de barrage ne furent hissés qu'à 200 mètres au-dessus du bord pour ne pas gêner nos propres bombardiers se dirigeant à basse altitude vers leurs objectifs en Sicile.

Le 10 juillet, à 13 heures, le Bergensfjord a terminé son déchargement mais 250 personnes se trouvent encore à bord car ce personnel de la Royal Navy doit rejoindre Syracuse dès son occupation. Le navire reste donc ancré tandis que les autres transports quittent le secteur. A 15 heures, les attaques aériennes se succèdent par vagues, et continuent jusqu'au soir. Le navire-hôpital Talamba, toutes lumières allumées et croix rouge réglementaire, bien visible, à environ 5 miles nautiques de la côte, coule. Les pertes en vie humaine sont importantes. A bord du Bergensfjord on compte 7 blessés, dont 3 grièvement. Le navire, ainsi qu'une partie des canots sont criblés d'éclats. La nuit s'écoule calmement mais les canonnières demeurent à leur poste. Le dimanche 11 juillet, nouvelles attaques aériennes.

Syracuse étant tombée dès le premier jour, le personnel de la Royal Navy est transféré sur d'autres navires. Le Bergensfjord gagne Malte sans escorte. Des avions amis le survole. Il arrive à Malte sans encombre et l'équipage obtient un repos bien mérité après 40 heures de veille et 6250 projectiles tirés.

Le 3 septembre, la VIII^e Armée traversa le détroit de Messine. Un correspondant norvégien se trouvait à bord d'un démineur britannique pendant le débarquement et les premiers jours qui furent consacrés à l'établissement d'une tête de pont à Reggio. Après une nuit paisible, le voici qui se réveille par une belle journée, le 6 septembre. Il déclare : « Je vais à la fenêtre et tout



à coup, je vois derrière les palmiers, le drapeau norvégien sous la fourchette de misaine, un autre navire norvégien suit, et plus loin derrière un belge et un britannique. C'était à qui toucherait terre le premier. Il s'agissait du premier port de l'axe occupé sur le continent, le premier pas vers la victoire finale, la gorge serrée par l'émotion et la fierté, je regardais les navires gagner l'entrée du port. Les drapeaux flottaient au vent et battaient le mât, le drapeau avait flotté en Afrique du Nord et en Sicile. D'abord à Oran, Bône, Bizerte, Syracuse et maintenant Reggio sur le continent italien. Je me mis à courir et je parvins sur le port, juste à temps pour saluer et féliciter le capitaine Leif Thue du M/S Marga pour son entrée en tête ; sur ses talons arrivait le Brisk avec son capitaine Fossen sur la passerelle ». Ces deux navires transportaient des munitions et du ravitaillement, leur expérience passait entre autres par les opérations en Afrique du Nord. Ils participèrent au débarquement en Normandie. Les deux autres navires étaient le britannique Fort Chambly et le belge Prince de Liège.

Montgomery vint le 8 septembre remercier les gens de mer. Il dit : « la Marine marchande se trouve placée en première ligne, dans un combat sans merci. Sans votre aide, j'aurais été paralysé. Je dois pouvoir disposer du matériel dont j'ai besoin en un lieu déterminé et une date déterminée, en dépit d'un ennemi qui fait tout pour entraver ce ravitaillement. Cette fois-ci encore il a fait de son mieux pour vous arrêter : mines, sous-marins et avions. Et pourtant quatre navires transportant ce ravitaillement se trouvent dans le port, avec à leur bord tout ce dont j'ai besoin pour le moment. Il en a été ainsi à Suez, Benghazi et Tobrouk. La Marine de commerce n'a jamais manqué à sa mission. Merci à tous ».

Les navires norvégiens ont poursuivi leur mission tout au long de la guerre. 7,5% des pertes totales de la marine marchande norvégienne au cours de la guerre ont eu lieu en Méditerranée ; ce chiffre correspond à environ 160.000 tonnes, dont approximativement la moitié doit être imputée au débarquement en A.F.N. et à la Campagne d'Italie.

La marine de commerce norvégienne a transporté au total au cours de la guerre 75 millions de tonnes de produits pétroliers et 70 millions de tonnes de matières diverses pour le compte des Alliés.



Nortraship a perdu 389 navires et 28 unités de chasse à la baleine pendant la période 8 juin 1940-8 mai 1945. Au total, la Norvège a perdu environ 49% de sa flotte marchande enregistrée à l'ouverture des hostilités en 1939. 3700 marins ont péri. Ce chiffre passe approximativement à 4500 si l'on y ajoute ceux qui ont servi à bord des bâtiments de guerre.

Le mot de la fin consistera à raconter ce qu'il advint au capitaine du D/S Gudvin, parti au U.S.A. en février 1940 pour ramener un navire en Norvège. Il le ramena en bon état, certes, mais cinq ans et demi après la date prévue car entretemps, il avait participé aux invasions de la Sicile, de l'Italie et de la Grèce.



La Nécropole de Saint-Florent (Corse) - 1943



La libération de la Corse par les Forces Françaises Libres se déroula du 9 septembre au 4 octobre 1943.

La prise du col de Teghime par les goumiers marocains en octobre 1943 fut cruciale dans la libération de la ville de Bastia.

Le plan d'attaque du général Louchet fixait comme objectif au 2^e Groupement de Tabors Marocains de passer par les crêtes pour redescendre vers la ville par la route de Saint-Florent.

Le 1^{er} octobre, le combat est engagé par les Goumiers au col de Teghime contre les Allemands de la 1^{re} Panzergrenadier Division SS Reichsführer SS.

Le premier assaut fut repoussé, puis le second, de nuit, où 25 combattants français furent tués, mais au terme de combats violents, les Allemands finirent par se rendre et le col de Teghime est pris par les Goumiers le 2 octobre au soir.

La voie est donc libre et Bastia est libérée le 4 octobre.

Un cimetière fut aménagé en 1943 pour inhumer les dépouilles des soldats du 2^e Groupe de Tabors Marocains morts pour la France, tombés pour beaucoup lors de la prise du col de Teghime.



48 tombes individuelles. Une stèle rappelle que ces 48 goumiers sont morts pour la libération de la Corse.

En 1944, le général Giraud vint inaugurer ce petit cimetière. Après la guerre, un projet de regroupement fut envisagé mais le Maréchal Juin, qui avait commandé les Marocains lors du Corps Expéditionnaire Français en Italie, alors Résident général de France au Maroc, écrivit en mars 1950 à M. Jacquinot, ministre des anciens combattants, pour lui demander de surseoir à ce transfert. Le ministre accepta.

Le cimetière devint une nécropole nationale aux Tabors et aux Goums marocains, entretenue par l'État.

D'une superficie de 1143 m², elle regroupe les corps de 49 militaires appartenant aux Tabors et aux Goums marocains ; 48 des sépultures avec des stèles musulmanes.

A Bastia, dans le cimetière communal, reposent 140 militaires morts pour la France entre 1943 et 1945.

Un mémorial est dédié à l'ensemble des soldats du 2^e G.T.M.

« Remplis du souvenir d'une lumière unique, leurs yeux se sont fermés aux brumes d'Occident.

Seigneur, permettez que les durs guerriers de Berberie qui ont libéré nos foyers et apporté à nos enfants le réconfort de leur sourire se tiennent contre nous, épaule contre épaule et qu'ils sachent, ô qu'ils sachent, Seigneur, combien nous les avons aimés ».





AVRIL

3 avril : Visite de l'atelier de Sabine Cherki et découverte de la sculpture de la « Jeune Lorraine qui pleure » qui sera installée à Noisseville le 7 octobre.

4 avril : Sauvegarde de la tombe d'une Juste de France, Marthe Marie Potvin, à Chatenay-Malabry dans le cadre du partenariat avec le comité français de Yad Vashem. -: Vernissage au siège de l'exposition sur les Justes de France avec la participation de Pierre-Antoine Veil, ainsi que de trois sénateurs et d'un député.

8 avril : Ravivage de la Flamme organisé par Le Souvenir Français dans le cadre de l'anniversaire de la création d'EDF en présence du Président Général d'EDF.

11 avril : Dépôt d'un drapeau de l'association du mouvement de Résistance-Libération Nord à l'école Alsacienne en présence du général Daniel Menaouine.

13 avril : Remise des trophées du civisme organisé par le CIDA. 2 prix remis par Le Souvenir Français : prix de la mémoire et prix de la citoyenneté.

15 avril : Lancement de l'ouverture de la chapelle de Rancourt pour 2023 en présence d'une députée et du président du département.

18 avril – 23 avril : déplacement en Guyane. Audience du préfet ; cérémonie en hommage au soldat Saint-Just Borical Hmong dans le cadre d'une cérémonie à Javouhay ; Visite du service militaire adapté à Saint-Laurent du Moron ; Rassemblement au collège Reelberg Néron à Cayenne autour du drapeau déposé il y a un an et remise de diplômes aux jeunes ; Hommage à Camille Mortenol à Pointe-à-Pitre et rencontre avec le maire ; Dépôt du drapeau des anciens combattants du 15^e arrondissement de Paris au lycée Baimbridge de Pointe-à-Pitre ; Réunion des adhérents du comité du Souvenir Français de Saint-Claude et rencontre avec le préfet ; Hommage au dissident Massena Desbonnes aux Saintes.

MAI

3 mai : Rencontre avec le ministre de l'Education Nationale et présentation des actions éducatives du Souvenir Français.

5 mai : Participation à la cérémonie des Sapeurs-Pompiers de Paris au cimetière Montparnasse.

8 mai : Participation à la cérémonie du 8 mai organisée à Binic (Côte d'Armor) en hommage à deux compagnons de la libération.

9 mai : Visite des élèves de troisième du collège de la Barousse (Hautes-Pyrénées) au siège.

10 mai : Inauguration au siège de l'exposition sur les Médailleurs de la Résistance en présence du général Baptiste, délégué national de l'Ordre de la Libération.- : Signature de la convention entre Le Souvenir Français et ENEDIS et création de l'Amicale du Souvenir Français ENEDIS/EDF

15 mai : Conférence sur la politique de mémoire au cercle Olympe

17 mai : Déplacement aux Pays-Bas : Cérémonie d'hommage au général Deslaurens tué le 17 mai 1940 et cérémonie au cimetière de Kapelle

18 mai : Cérémonie au cimetière de Soesterberg en hommage aux soldats français de la guerre de 14-18

24 mai : Réunion du Conseil d'Administration au Souvenir Français

JUIN

6 juin : Participation à la première remise du jury du prix de la Commission Nationale indépendante de renaissance et de réparation des préjudices subis par les Harkis (CNIH).

8 juin : Intervention dans le cadre de la cérémonie organisée par la délégation du Souvenir Français du Morbihan au camp de Coëtquidan afin de rendre hommage aux combattants d'Indochine.

10 juin : Recueillement à Guernica devant le monument en hommage aux victimes d'Oradour-sur-Glane (10 juin 1944).

15 juin : Inauguration au siège de l'exposition consacrée aux Dissidents antillais.

16 juin : Participation au séminaire des associations de cadets de gendarmerie.

19 juin : Intervention lors de la cérémonie organisée par la mairie du 17^e arrondissement dans le cadre du 18 juin.

20 juin : Participation à la cérémonie organisée dans la crypte de la Sorbonne pour l'association des Amis de Jean Zay.

23 juin : Présentation au cimetière de Pantin, du travail de géolocalisation réalisé par une classe de troisième du collège Jean Jaurès.

27 juin : Réunion de travail avec le recteur de l'académie de Paris.

JUILLET

4 juillet : Co-présidence, à titre personnel, du comité d'éthique du projet « Hommage aux Héros » à Caen.

6 juillet : Réunion des présidents des comités du Souvenir Français des Yvelines.

10 juillet : Déplacement en Moselle dans le cadre de la préparation de la cérémonie d'inauguration de la statue de la Lorraine qui pleure à Noisseville.

11 juillet : Intervention à l'occasion de l'inauguration de la plaque sur les réquisitions des chevaux de la Grande Guerre dans le 19^e arrondissement de Paris.

12 juillet : Accueil au siège du Souvenir Français d'un groupe de jeunes du SNU.

Dans nos délégations

ILLE ET VILAINE (35) COMITÉ DE DINARD

En cheminant dans le cimetière, Jean Gabriel Hervé, président du comité, aperçoit une plaque commémorative, rongée par le temps, cachée derrière la stèle d'une sépulture familiale. Une inscription à peine lisible : mort pour la France.

Le président entame des recherches et retrouve deux descendantes dont la filleule du caporal Poulain, Odette Aloche qui lui confie une photo pour remplacer celle du médaillon de la plaque funéraire. Puis, deux historiens amateurs Gwenaëlle Laporte et Gilles Billiom, ont reconstitué les derniers combats du caporal Louis Poulain tué en Belgique en 1940.



Le caporal Louis Poulain est né en 1920 au Pin (Loire-inférieure), à 25 km de Châteaubriant. Il résidait avec sa famille à Dinard lorsqu'il s'engage en 1938 au 511^e Régiment de Chars de Combat stationné à Verdun.

En mai 1940, les chars français se portent à la rencontre des Allemands qui viennent de pénétrer en Belgique. Le 37^e BCC dans lequel sert le caporal Poulain est projeté dans la bataille.

Le 15 mai 1940, l'Ourcq, le char Renault B1bis, du caporal Poulain détruit quatre Panzers. Malheureusement, pendant le repli, une avarie du moteur condamne le blindé.



Le 16 mai, aux environs de Denée, l'artillerie allemande tire presque à bout portant sur les chars français. Un obus perce le blindage du Nancy II dans lequel le dinardais a été réaffecté. L'équipage évacué, le chef de char est tué par une rafale de mitrailleuse et le caporal Poulain est tué par un obus. Les autres sont blessés et faits prisonniers.

Les Allemands relèvent quatre jours plus tard les soldats tués et leur donne, à proximité, une sépulture provisoire; En octobre 1940, les dépouilles sont transférées au cimetière de Denée.

En février 1943, la famille Poulain demande le rapatriement du corps à Dinard.

Son nom figure sur le monument aux morts et une plaque funéraire porte une inscription dégradée par le temps :

« En la mémoire de Louis Poulain, Caporal au 37^e Bataillon de chars, mort pour la France à l'âge de 20 ans le 16 mai 1940 en Belgique. »

Cette plaque restaurée par les bénévoles du comité de Dinard, repose sur la dalle du caveau de la famille Poulain-Le Bricon, dans la 6^e section du cimetière communal.

Un hommage lui a été rendu le 16 mai 2023, jour anniversaire de son décès, au cimetière principal de Dinard, en présence de trois drapeaux.





LOIRE-ATLANTIQUE (44)

COMITÉ D'ANCENIS

Le 8 mai 2023, M. Marcel Toublanc qui a eu 100 ans le 9 mai, a reçu la médaille d'argent du Souvenir Français et celle de la reconnaissance comme membre de l'UNC.



Dernier ancien combattant de 1939-1945 du canton d'Ancenis, M. Toublanc participait à cette cérémonie commémorative en présence de trois jeunes porte-drapeaux du Souvenir Français ainsi que du Conseil municipal jeunes.

Autre cérémonie : à Pouillé les Côteaux, 4 jeunes du Souvenir Français dont d'eux d'entre eux en qualité de porte-drapeau entourés M. Daniel Hamon, 87 ans, dernier ancien combattant d'Algérie de la commune. Belle cérémonie inter-générationnelle.



MANCHE (50)



Le 5 mai 2023, le commissaire en chef (R) Pelé, président du comité de Cherbourg en Cotentin, qui accompagnait une délégation du Souvenir napoléonien de Normandie, a déposé une gerbe sur la tombe de Napoléon à l'occasion du 202^e anniversaire de sa mort sur l'île de Ste Hélène

Quittant Ste Hélène le 18 octobre 1840, c'est en effet à Cherbourg que les restes mortels de Napoléon sont arrivés sur la frégate "La Belle Poule" le 30 novembre de la même année, avant de rejoindre le dôme des Invalides le 15 décembre encadré par une foule venue nombreuse malgré le froid vif qui régnait ce jour-là.

La visite du domaine de Longwood, avec en particulier la chambre où s'éteignit "le plus puissant souffle de vie qui jamais anima l'argile humaine " (Chateaubriand) et les cérémonies organisées sur la tombe de Napoléon, désormais vide mais où plane toujours son esprit, constituèrent les moments forts de ce voyage mémoriel et de cet hommage à un des plus grands personnages de notre histoire.



MEURTHE ET MOSELLE (54) VAL ET CHATILLON



Le 23 septembre 2022, a eu lieu à Val et Chatillon, l'inauguration de la géolocalisation des sépultures des morts pour la France inhumés dans le cimetière communal. Après Jarny, c'est le deuxième cimetière du département qui bénéficie de cette application par le Souvenir Français.

15 tombes familiales où sont inhumées 16 personnes mortes pour la France (deux frères dans une même tombe) ont été géolocalisées.

La délégation générale et le comité de Cirey-sur-Vezouze ont proposé à la commune de Val et Chatillon de géolocaliser les tombes familiales où sont inhumés des morts pour la France.

Mme Prevost, principale du collège de Cirey sur Vezouze a encadré, avec les professeurs, des élèves de 3^e qui ont enregistré les biographies de chacun d'entre eux.

Mme Chery, sous-préfète de Lunéville, MM. Bazin, député, Culmet, maire de la commune et Barcellini, Président général, ont dévoilé la plaque d'information apposée à l'entrée du cimetière.

La cérémonie, rehaussée par la présence de nombreux porte-drapeaux, s'est poursuivie par l'appel des noms des morts pour la France, fait par des élèves avant de chanter la Marseillaise. Les élèves ont conduit les participants pour leur faire découvrir à l'aide de leurs téléphones ou tablettes la biographie et les photos des 16 morts inhumés dans ce cimetière puis ont déposé sur chaque tombe une bruyère.

Cette cérémonie a permis de transmettre aux jeunes générations le flambeau du Souvenir.



LAXOU, LUNEVILLE-FRISCATTI, TOUL, VANDŒUVRE-LES-NANCY



La délégation générale a tenu un stand au 128^e Congrès national des Sapeurs-pompiers de France qui s'est déroulé au Parc des expositions à Nancy du 21 au 24 septembre 2022. M. Solofrizzo, délégué général, et des membres de comités ont assuré à tour de rôle son animation.

Le Président général a visité le stand et a rappelé que le Souvenir Français et les Sapeurs-pompiers de France ont signé une convention qui doit renforcer les liens entre l'association et les Sapeurs-pompiers.

Un nombreux public était présent et des contacts ont été noués en particulier avec des jeunes pompiers volontaires de Lorraine.



MEREVILLE



La commune de Méréville était une des rares communes de France à ne pas avoir de monument aux morts.

Le 4 septembre, l'inauguration de ce monument a eu lieu en présence des autorités civiles et militaires, des associations patriotiques, des élèves de l'école de Méréville, de la batterie-fanfare Stanislas de Nancy et de nombreux habitants

Le Souvenir Français a contribué au financement du monument (20%) et à l'organisation de la cérémonie.

Après les allocutions du maire et du délégué général, les enfants ont procédé à l'appel des morts. Sont gravés les noms de 15 soldats tués en 1914-1918, trois militaires et 1 résistant de 1939-1945 et 6 soldats des 161^e et 168^e régiments d'Infanterie de Forteresse tués en défendant la commune le 20 juin 1940. La fille du sous-lieutenant René Goulin était présente à cette cérémonie.



HAUT-RHIN (68) COMITÉ DE BANTZENHEIM

Le 3 juin, vingt-deux jeunes sapeurs pompiers, venus du centre de secours de Bantzenheim (Haut-Rhin) étaient au Hartmannswillerkopf.

Une visite complète du site sous la conduite de responsables de la section bénévole du comité du Monument National du Hartmannswillerkopf fut organisée le matin.

L'après midi fut consacré à de menus travaux d'entretien du circuit scénographié du champ de bataille.

En fin de journée, une cérémonie mémorielle s'est déroulée sur l'esplanade du Monument National.

En présence de MM. Klinkert, président du Mémorial, Onimus, maire de Bantzenheim, et Goeller, représentant du Souvenir Français, les jeunes ont déposé une gerbe sur l'autel de la Patrie.

« Cette première fut une réelle réussite » selon les organisateurs des sapeurs pompiers et du Souvenir Français. »



COMITÉ DE MULHOUSE



Après une année de recherche et de mise en place ouvrant sur un chemin de la mémoire à Mulhouse avec des QR code, la section Jeunes du Souvenir Français en lien avec la mairie de Mulhouse ont inauguré un bosquet composé de 7 arbres plantés et stèles dédiés aux 7 Justes parmi les Nations le 16 juillet 2023.

C'est autour des familles respectives, des représentants de Yad Vashem Paris, du FSJU Grand Est et régional, de la communauté israélite Mulhouse et Haut Rhin, que 40 jeunes ont rendu hommage par des textes et des chants.

Temps fort et émouvant autour de Mme Lutz, maire de la ville, de nombreux officiels et de 225 personnes et 20 drapeaux. Un lâcher de colombes a clôturé cette cérémonie.



HAUTE-SAÔNE (70)

Nouveau monument aux morts pour la France à Grammont

Grammont, petite commune rurale de 67 habitants, célèbre sur sa foire agricole, avait une autre particularité :

Malgré ses onze morts pour la France, elle était l'une des dernières communes françaises à ne pas avoir son monument aux morts.

Depuis le 8 mai 2023, grâce à l'intervention du sous-préfet et du Souvenir Français, cette lacune est réparée.

C'est lors de la cérémonie du 8 mai 2023, en présence d'Arnaud Quiniou, sous-préfet de Lure, Mme Boucard, maire de la commune, Jean-Pierre Bordy délégué général pour la Haute-Saône, Mme Coquard présidente du canton de Villersexel, et M. Routhier, délégué communal, de diverses autorités que le nouveau monument aux morts a été inauguré.

Ce monument a été subventionné par le Souvenir Français à hauteur de 25% du montant des travaux.



PARIS (75)

COMITÉ DU 8^e ARRONDISSEMENT

30 mai 2023 : 83^e anniversaire de la Victoire de Narvik

Comme tous les ans, le comité organise en collaboration avec le Relais Sacré, ambassadeur de la flamme de la Nation et le bureau des attachés de Défense de l'ambassade royale de Norvège, une cérémonie place de Narvik pour honorer la mémoire de tous ceux qui ont combattu pour la Patrie et la Liberté à Narvik sans oublier dans notre cœur tous ceux qui ont donné leur vie lors des combats de Namsos .



S.E. M. l'Ambassadeur de Norvège, accompagné des attachés de Défense, S.E. M. l'Ambassadeur de Pologne et l'Attaché de défense, le général Valat, Armée Suisse, Doyen des attachés de défense, Mme d'Hauteserre, maire du 8^e arrondissement, Mme Malachard des Reyssiers, conseiller de Paris, ainsi que Mme Thibaut, Vice-présidente du Souvenir Français et M. Mucetti, Délégué général pour Paris participaient à la cérémonie.

Mme Chanel, présidente du comité du 16^e arrdt et commissaire de la Flamme était le maître des cérémonies, M. Tron, vice-président de la Flamme et président du comité de Gonesse du SF et Mme Fidrie, vice-président du comité du 8^e et commissaire de la Flamme pour le Relais Sacré.

Un clairon et un tambour de la gendarmerie mobile jouaient les sonneries réglementaires et la sonnerie aux morts.

Notre cérémonie était embellie par la présence fidèle des drapeaux et fanions chasseurs ainsi que d'un piquet d'honneur avec Fanion de la Marine nationale.

Cérémonie inter-génération puisque nous avons le plaisir d'avoir parmi nous des élèves norvégiens de l'Ecole internationale de Saint-Germain-en-Laye et des élèves français du Groupe scolaire Fénelon Sainte-Marie. Parmi eux, un élève portait le drapeau Rhin et Danube dont ils ont la garde.

Après l'arrivée de la Flamme de l'Arc de Triomphe, et l'allocution de M. l'Ambassadeur de Norvège, 39 bougies ont été déposées après avoir été allumées au flambeau devant la stèle érigée à la gloire des vainqueurs de Narvik.



Les dépôts de gerbes par les diverses autorités, ont été suivis de la sonnerie « aux morts », de la minute de silence.

Les élèves norvégiens ont ensuite chanté leur hymne national accompagnés par les autorités norvégiennes présentes et les élèves français ont entonné la Marseillaise avec les autorités françaises.

Après le remerciement des autorités aux participants, les élèves ont emporté chacun leur bougie en souvenir.

Nous tenons à remercier très vivement toutes celles et ceux qui ont aidé à l'organisation de cette cérémonie.





Madame d'Hauteserre, toujours très fidèle à toutes les manifestations du souvenir, les directeurs et professeurs responsables des établissements scolaires, les membres de la Flamme sous l'Arc de Triomphe et ceux du Souvenir Français.

Merci aussi aux représentants des associations patriotiques et aux porte-drapeaux et porte-fanions et aux adhérents de notre comité qui se sont déplacés pour honorer ceux qui ont donné leur vie pour la Liberté.





DEUX-SÈVRES (79) COMITÉ DE SAINT-MAIXENT



Inauguration de la nouvelle plaque au Collège Denfert Rochereau de Saint-Maixent-l'Ecole portant les noms des élèves "Morts pour la France".

Travail de deux années entre le principal du collège M Pairault et le président du Comité M. Riera avec un financement du SF.

Le 5 juillet 2023, le comité du Souvenir français de Saint-Maixent l'école était invité par M. Pairault, Principal du collège Denfert Rochereau, en tant que partenaire et donateur, à la cérémonie inaugurale de la plaque commémorant les 42 élèves du collège Denfert Rochereau morts pour la France, installée à l'entrée du restaurant scolaire.



Au travers des différents discours des élus et membres de l'Éducation nationale, entourés d'élèves de l'établissement, de cadets de la défense et de deux drapeaux dont celui

du Souvenir Français, il a été rappelé l'importance de préserver la Mémoire et de la transmettre à travers l'histoire aux générations futures.

Ces discours ont été clôturés par M. Marotel, secrétaire général de la Préfecture des Deux-Sèvres, qui a entre autres, évoqué la carrière du colonel Denfert-Rochereau et son héroïque défense de Belfort.



HAUTE VIENNE (87) COMITÉ DU DORAT

Le 17 Juillet 2023, le comité (qui regroupe les adhérents du Nord de la Haute Vienne) a organisé, avec la SMLH de la Haute Vienne, une cérémonie à la mémoire des "Merlinettes", jeune femmes françaises appartenant aux Transmissions des Services de Renseignement militaires français. Plus de mille de ces jeunes femmes furent formées en Afrique du Nord, au sein d'un groupement commandé par le Colonel puis Général Merlin, au profit des trois Armées.



Au lieu-dit "Le Carrefour de Cherbois", trois de ces jeunes femmes furent parachutées dans la nuit du 5 au 6 Avril 1944, à deux mois du débarquement en Normandie. Cachées dans un premier temps dans une ferme voisine, elles partirent ensuite pour Paris où elles furent arrêtées par la Gestapo.

Déportées au camp de Ravensbrück en Allemagne, elles seront exécutées le 18 Janvier 1945.

Sur la petite stèle sont gravés les noms de ces trois héroïnes trop longtemps oubliées de notre histoire.

Marie-Louise Cloarec 28 ans
Pierrette Loin 25 ans
Suzanne Mertzisen-Boitte 26 ans
(Maman d'une petite fille de 4 ans)



Au pied de cette stèle érigée en 2017 avec le concours financier du Souvenir Français du Dorat, furent déposées en présence de nombreux élus et d'une quinzaine de drapeaux les gerbes du Souvenir Français et de la Légion d'honneur pour honorer leur mémoire.

BELGIQUE



Réception festive en la salle du conseil communal de Gembloux en cette fin d'après-midi de ce lundi 17 juillet 2023, pour remercier l'Attaché de Défense auprès de l'ambassade de France à Bruxelles.

Après une belle et exemplaire carrière de 42 années d'Officier supérieur, le Colonel Hubert Stahl prend sa retraite.

Les villes de Gembloux et de Chastre, avec le comité franco-belge de Gembloux, lui ont rendu hommage.

Le Souvenir Français était représenté par Daniel Tilmant, Délégué général-adjoint pour la Wallonie.



ESPAGNE

Le 17 juin, M. Ruiz, DG-adjoint et porte-drapeau de la délégation générale a été élu maire de sa localité, Castrillo del Val, province de Burgos.

Avocat de profession et "jeune retraité", il possède un excellent français et participe notamment aux cérémonies mémorielles qui ont lieu au Consulat Général de France à Madrid et à des missions ponctuelles.



Le 27 juin, Mme Giacoma, Présidente honoraire du comité d'Alicante-Murcie et trésorière de la délégation générale a été nommée Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques.



Elle a reçu cette distinction des mains du Proviseur du lycée français international d'Alicante, où elle a été professeur pendant plus de 30 ans.

Le 27 juin, M. Briatte, Président du comité d'Alicante-Murcie a été nommé Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques.

Il a reçu cette distinction des mains du Proviseur du lycée français international d'Alicante, M. Villegas.

Il a été professeur dans cet établissement et ce jour-là, il est devenu jeune retraité".



ROUMANIE

C'est sous une chaleur caniculaire, mais aucun climat extrême ne saurait décourager les hommes d'Honneur, que s'est tenu le 21 juillet 2023 la cérémonie de commémoration des Héros morts pour la France qui reposent au cimetière militaire de Slobozia en Roumanie.



En effet, sur l'initiative du Capitaine Sébastien Robin, membre du Souvenir Français, les hommes de la "French Brigade Forward Command Element Romania" ont décidé spontanément, en dépit de leur emploi du temps chargé vu la mission qui est la leur, de rénover intégralement les stèles et le cimetière où leur frères d'armes de la Grande Guerre sont inhumés. Faisant ici acte d'une dévotion et d'un sens de la reconnaissance, propre à ceux qui portent haut dans leur cœur la reconnaissance de la Patrie, ces militaires français ont été les acteurs exemplaires de la mission essentielle de notre Oeuvre qui est d'entretenir la Flamme du Souvenir. Puissent-ils ainsi entrer dans le partage de l'Éternité des Héros qu'ils ont honorés!

C'est en présence du Maire de la Ville de Slobozia, M. Dragos Soare, de l'Attaché de Défense près l'Ambassade de France à Bucarest, le Colonel Parpaillon, d'un Colonel représentant l'Etat-Major de l'Armée française en Roumanie, et du Délégué Général du Souvenir Français en Roumanie et Moldavie, le Dr. Serge Rameau, que les militaires de la "French Brigade Forward Command Element Romania" ont participé à une prise d'armes, laquelle fut suivie d'un dépôt de gerbe et d'un hommage rendu par les représentants précédemment cités.

Cet événement touchant et solennel ne peut que nous rappeler l'abnégation et l'engagement des combattants; lesquels peuvent être appelés à donner leur vie pour la République et devenir eux-mêmes les Héros qu'ils honorent; à prolonger par la préservation de la mémoire l'existence de ceux qui firent le sacrifice suprême avant eux.



Délégations et Comités

**AYANT EFFECTUÉ
DES VERSEMENTS VOLONTAIRES
du 1^{er} juin au 30 août 2023**

- 44 LOIRE-ATLANTIQUE**
Comité de Nantes
- 50 MANCHE**
Délégation générale
- 68 HAUT-RHIN**
Comités de Mulhouse, de Saint-Louis-Huningue,

Nota : Les délégations ou comités qui auraient été oubliés pour cette période ou précédemment sont priés de le rappeler au service gestion : 01 48 74 79 72

DISTINCTIONS

Délégués généraux et présidents de comité



LÉGION D'HONNEUR

CHEVALIER

- Lieutenant-Colonel Daniel **VILLAUME**, Président honoraire du comité de Nemours (Seine et Marne)



PALMES ACADÉMIQUES

COMMANDEUR

- Madame Maryse **HUMBERT**, présidente du comité de Toul (54)



MÉDAILLE DE LA JEUNESSE, SPORT ET ENGAGEMENT ASSOCIATIF

BRONZE

- M. Charlie **MAZINGUE**, délégué général de la Haute-Garonne

NÉCROLOGIE

Délégués généraux et présidents de comités

- M. Michel **LAPIERRE**, délégué général pour l'Autriche.
- M. Jean **BODO**, délégation générale du Québec (Canada)
- M. Henri **MORTUAIRE**, président du comité de Fos-sur-Mer (Bouches du Rhône)
- M. André **DEBRUYNE**, président du comité de Gérardmer (Vosges)
- M. Gérard **KAROLCZAK**, président du comité de Montdidier (Somme)
- M. Marcel **ALLAU**, président du comité de Civray (Vienne)
- M. Jean Alfred **GUEREDRAT**, président du comité de Martinique-Centre (Outre-Mer)
- M. Bernard **LAMBERT**, président honoraire de Grasse (Alpes-Maritimes)
- M. Jean-Jacques **GUILLOTOT**, président du comité de Toucy (Yonne)
- M. Max **FLANQUART**, délégué général honoraire de l'Eure et président H de Crestot Le Neubourg
- Colonel Jean-Louis **DOUMERC**, ancien président du comité de Pamiers Ouest (Ariège)
- M. Jean **GONTHIER**, président honoraire du comité de Dole (Jura)



Le pavillon des Invalides était en berne

- Colonel Jean **CAMUS**,
obsèques le 12 juillet 2023
- M. Patrick **PANERAI**,
obsèques le 28 août 2023
- M. Michaël **NAFILYAN**,
obsèques le 4 septembre 2023
- Sergent Georges **LESUR**,
obsèques le 8 septembre 2023



LA PAGE DU RELAIS SACRÉ

Ambassadeur de la Flamme sous l'Arc de Triomphe
Flamme de la Nation

30 mai 2023 - Place de Narvik Paris 8^e



18 juin 2023 - Mont Valérien



Chronique de Comités



01 - AIN DÉLÉGATION GÉNÉRALE



Les élèves du Collège l'Arc en Ciel de Trévoux accompagnés de trois enseignants ont réalisé un travail remarquable. Alors qu'ils recensaient les lieux de mémoire de la Seconde Guerre Mondiale, afin d'établir une carte interactive de Trévoux, ils ont découvert, au cimetière, quatre tombes de morts en déportation. Avec le soutien du Souvenir Français, ils ont installé une plaque commémorative. Elle a été inaugurée le 7 Juillet 2023 par M. Pechoux, maire de Trévoux et Mme Barde et en présence de M. Schwinn, délégué général, qui n'a pas manqué de leur donner deux nouvelles missions : l'organisation d'une passation de drapeau et la mise en œuvre de géo mémoire. Il s'est ensuite déplacé à Reyrioux

pour géo-localiser le carré militaire financé l'an dernier puis à Civrieux pour préparer la rénovation du carré militaire.



06 - ALPES-MARITIMES SAINT CEZAIRE-SUR-SIAGNE



A la veille des célébrations du débarquement de Provence, le comité du Souvenir Français organisait avec l'UNC, la municipalité et l'association Special Force Memory, une exposition en plein air sur les deux places centrales du village devenues piétonnes pour l'occasion. Le public fort nombreux en cette période touristique a particulièrement apprécié les 23 panneaux expliquant le débarquement de Provence et la libération des Alpes-Maritimes par les forces spéciales américano-canadienne, ainsi que le camp militaire reconstitué avec d'authentiques véhicules et matériels.



Le 4 juillet 2023, la municipalité, le comité et l'association Special Force Memory partenaire du SF 06 organisait la célébration de l'Indépendance Day et l'hommage à Antoine Cresp de Saint-Cézaire héros de la guerre d'indépendance des États-Unis d'Amérique.

Mme Grauer, Consul des États-Unis a dévoilé une plaque en l'honneur d'Antoine Cresp de Saint-Cézaire. Après le défilé des véhicules de la Special Force Memory une cérémonie au monument aux morts et une soirée sur la place du village animée par les chanteuses de la Special Force Memory.



09 - ARIÈGE DÉLÉGATION GÉNÉRALE

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès du Colonel Jean-Louis Doumerc, ancien président du comité de Pamiers ouest, ancien DMD de l'Ariège, président fondateur de l'AMCA 09, des suites d'une longue maladie. Ses obsèques ont eu lieu le 7 juin 2023 à Pamiers et inhumation à Villeneuve 31290.



14 - CALVADOS CONDÉ-SUR-NOIREAU

Le comité de Condé-sur-Noireau organisait le 20 juin 2023 une sortie pédagogique avec une classe de CM 2 comptant 23 élèves accompagnés de Mme Roussin, leur professeur. Ce groupe d'élèves était entouré de 29 adultes adhérents du comité.

Notre journée débuta par la visite de l'usine des caramels d'Isigny qui a bien fait saliver enfants et adultes. Après le déjeuner, nous regagnons le but essentiel de cette sortie à savoir le Musée D-DAY expérience situé à Saint-Côme-du-Mont.

La visite débute par un film sur écran géant qui nous fait revivre pendant 45 minutes le débarquement sous un nouvel angle. Nous entrons ensuite en salle de briefing avec le Colonel Wolverton avant d'embarquer à bord d'un véritable C-47 qui nous fait revivre le vol Angleterre-Normandie comme le jour J. Suit alors la visite du musée où l'histoire est racontée par ceux qui l'ont vécue, ce Musée présente notamment une collection complète sur les troupes aéroportées américaines.



26 - DRÔME VALENCE

Depuis de nombreuses années, le comité valentinois et la section de la FNCV subventionnent des voyages scolaires de trois établissements : lycée Montplaisir, collège Paul Valéry, lycée Algoud-Laffémas. M. Brault président de la FNCV Drôme et M. Fabre, président du comité ont remis une aide financière à M. Feutry, proviseur du lycée Algoud-Laffémas. Elle a permis à 46 élèves de se rendre à Paris dans des lieux en lien avec leur programme d'histoire. Ils ont visité le Panthéon, les Invalides, les musées d'Orsay et Dreyfus ; Ils sont allés à l'Assemblée nationale et ont terminé la journée par le ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe.



29 - FINISTÈRE GOUESNOU

Le 24 juin, une cérémonie franco-britannique s'est déroulée devant les tombes britanniques du cimetière de Gouesnou. Le comité local du Souvenir Français présidé par M. Privé accompagné de Mme Phelep, secrétaire du comité, a accueilli M. Ducan, ancien

ambassadeur, membre de l'Ordre de l'Empire britannique et de la Royal British légion, qui réside une grande partie de l'année à Brignogan. Il était accompagné par MM. Jones de l'Association des Vétérans Juifs du Royaume Uni, Roudaut, maire de Gouesnou et Nouris, correspondant défense.



Ils ont déposé chacun une couronne de coquelicots à la mémoire de l'équipage du bombardier Mitchell FL 126 du "98^e squadron", abattu par la DCA allemande le 24 juin 1943 alors qu'il se dirigeait sur la piste de Guipavas. L'appareil explosait et l'avion s'écrasait à Lanfézic, là où les communes de Gouesnou, Plabennec et Guipavas se rejoignent. Les troupes allemandes placèrent les corps dans des cercueils. Ils seront enterrés à Gouesnou le 3 août suivant avec les honneurs militaires. Aujourd'hui, régulièrement, les comités finistériens accueillent nos amis d'Outre-Manche qui viennent rendre hommage à leurs enfants tués sur le sol français pour notre liberté.

Le Finistère est un des départements où reposent un grand nombre

de militaires britanniques principalement aviateurs et marins. C'est la raison pour laquelle les contacts du Souvenir Français y sont étroits avec la Royal British légion et le Commonwealth War Graves Commission.



36 - INDRE VALENÇAY

Dans le cimetière de La Vernelle, huit sépultures des soldats morts pour la France, dont celle de Gérard Lambert, quartier-maître, disparu en mer avec tout l'équipage du sous-marin La Minerve le 27 janvier 1968. Ces tombes dont aussi le cénotaphe du sous-marinier ont été entièrement restaurées par le comité de Valençay. Cette restauration a aussi bénéficié de la participation d'un généreux donateur de La Vernelle. Les travaux ont été réalisés par une entreprise du secteur, une couche de vernis sera remise sur chaque tombe en octobre.

"Qu'ils soient chaleureusement remerciés d'entretenir ainsi la mémoire de ceux qui ont donné leur vie pour notre liberté" indique Mme Brossier, maire de la commune qui était accompagnée par M. Bienvenu, président du comité.



39 - JURA

MONT-SOUS- VAUDREY

Comme chaque année depuis 2017 un hommage a été rendu, le 14 juillet, à Jules Grévy, troisième Président de la III^e République, né et inhumé à Mont-sous-Vaudrey. Il a débuté par l'intervention de monsieur Barthelet, délégué général. Cérémonie présidée par M. Castel, préfet du Jura, organisée par M. Machin, président du comité et Mme Giancatarino, maire du village, en présence de mesdames Chauvin et Vermeillet sénateurs, de nombreux élus, du conseil municipal des jeunes, de représentants du monde associatif, de portedrapeaux, de gendarmes et pompiers, d'une belle assistance et comme à l'accoutumé de l'ensemble de cornemuses écossaises « Jura

Highland » et du quadrille du Val d'Amour.



54 - MEURTHE ET MOSELLE

MEURTHE-MORTAGNE- VAL D'EURON



Depuis 15 ans, le comité de Gerbéviller puis de Meurthe-Mortagne Val d'Euron, s'engage dans les cérémonies de commémoration du 11 novembre. Il est devenu un partenaire important auprès des établissements scolaires, notamment le collège Eugène François de Gerbéviller. Le groupe Chemin de Mémoire, qui existe depuis 8 ans, est composé d'élèves volontaires des quatre niveaux de classe qui préparent, organisent et participent à une ou plusieurs cérémonies dans le ou les villages tirés au sort.

Le Souvenir Français vient en appui pour rencontrer les élèves, leur présenter l'association et ses objectifs, leur montrer les drapeaux du comité. Tout cela se fait en lien étroit avec les enseignants.



Cette année, Laronxe et Xermaménil sont les deux communes tirées au sort. Entre le 11 et le 13 novembre, les trois drapeaux du comité ont été portés par des élèves du collège, le plus souvent originaire du village. Plus de 50 élèves ont participé à ces cérémonies.



Transmission du devoir de mémoire, échanges intergénérationnels, renforcement des liens avec les communes, sont autant de points positifs qui montrent que plus que jamais, le Souvenir Français joue un rôle central dans la transmission de la mémoire de nos morts pour la France.

TOUL-NORD FOUG

(Article égaré dans les mails de la revue. C'est pour cette raison, qu'il est exceptionnellement mis dans ce numéro malgré la date tardive).



Nous avons assisté à l'inauguration de la plaque commémorant l'appel du 13 juillet 1942 du général de Gaulle sur la BBC. Était présent, un piquet d'honneur du 516^e régiment du Train d'Ecrouves.

Une plaque commémorative a été dévoilée par le représentant du Souvenir Français et le maire de Foug et une gerbe en forme de croix de Lorraine a été déposée. L'allocation de M. Vilain DGA 54 a été suivie du Chant des partisans. Les habitants de Foug étaient venus assister nombreux à la cérémonie. Le nouveau drapeau (50x50) du comité Toul-Nord a été porté par

Léna, 11 ans, du Conseil municipal jeunes de Foug.



67 - BAS-RHIN **MOLSHEIM-MUTZIG**

Les classes de CM1 et CM2 de l'école Rohan de Mutzig sont parties visiter le mémorial Alsace-Moselle de Schirmeck.

Arrivés à Schirmeck, nous avons marché jusqu'au mémorial. Nous avons pu admirer la vue depuis la terrasse. Au loin, le camp de concentration du Struthof. Nous avons découvert la difficile histoire de Jean*, expliquée par un guide dans les salles du mémorial. Il nous a montré entre autres, la salle des portraits de personnes qui ont vécu cette douloureuse période, les cabines des wagons du train, la nazification de l'Alsace.

L'avant-dernière salle représentait une scène de la Seconde Guerre mondiale. A la fin de cette superbe visite, nous nous sommes restaurés dehors avant de reprendre le train. La journée était géniale en partie grâce au Souvenir Français. Un grand merci .



Jean ou Hans, quelle histoire !

Spécialement conçue pour les enfants, ils suivront les pas d'un petit garçon alsacien de leur âge, Jean, et de sa famille.

Par les décors, les films et les récits de Jean, toute la famille découvre l'histoire tumultueuse régionale au cours de la Seconde Guerre mondiale.

Une occasion unique d'en apprendre davantage sur le quotidien des enfants durant cette période.



Le 17 juin 2023, au Mémorial Alsace-Moselle de Schirmeck, une

nouvelle convention a été signée entre M. Alain Ferry, Président du Mémorial et M. Bartholomé, Délégué général du Bas-Rhin.

Cette convention porte sur le tarif préférentiel, désormais fixé à 6 € par élève, appliqué aux classes primaires et secondaires lors des visites scolaires accompagnées et subventionnées par le Souvenir Français.

Les délégations générales et leurs comités peuvent bénéficier de ce tarif préférentiel.



68 - HAUT-RHIN **ALTKIRCH**

A l'initiative du comité d'Altkirch et de la municipalité d'Illfurth, une stèle a été érigée à l'entrée de la ville pour commémorer le soldat tunisien Ammara Ben Amar tombé lors de la libération d'Illfurth le 23 novembre 1944. Le comité et la commune tenaient ainsi à rendre hommage au libérateur de la commune, à l'ensemble de l'Armée d'Afrique et à la 1^{re} Armée qui ont débarqué en Provence pour libérer l'Alsace.



En 2023, le comité a rénové une stèle rendant hommage aux combattants de 1914-1918 sur le secteur de la Largue à Seppois-le-Haut. C'est le seul monument existant encore de cette période. L'inauguration s'est déroulée en présence des autorités, MM. Beltzung, conseiller CEA dédié au patrimoine et Gassmann, président de la comcom Porte d'Alsace qui ont participé au financement de sa rénovation.



SAINT-AMARIN

Le 20 août 2023, jour de la Saint Bernard s'est tenue une belle cérémonie en mémoire de Bernard, fils unique du Maréchal de Lattre de Tassigny tombe au combat en Indochine le 30 mai 1951 à 23 ans. Cette cérémonie organisée par le

comité de Saint Amarin avec son président

M. Bringard (depuis 33 ans) et maire de Mitzach en collaboration étroite avec la ville de Wildenstein. M. Marinoni a su dire avec de bons mots l'importance des valeurs de la République. M. Bringard a relaté la courte carrière de Bernard de Lattre. Environ 80 personnes étaient présentes. Cette cérémonie avait été précédée d'une bénédiction prononcée par M. le Curé Lutringer. La présence de la chorale de Mitzach, 12 porte-drapeaux, Mme Lutembacher et des élus de la vallée, des présidents d'associations patriotiques rehaussait la cérémonie qui s'est achevée par un dépôt de gerbes et la Marseillaise.



83 - VAR **DÉLÉGATION GÉNÉRALE**

M. Illich, délégué général du Var représentait le Souvenir Français à la cérémonie d'hommage aux morts pour la France en Indochine le 8 juin 2023 au Mémorial de Fréjus, présidée par Mme Mirallès, Secrétaire d'Etat aux Anciens combattants et à la Mémoire.

Etaient également présents des Cadets de la Défense du 21^e RMA,

qui ont beaucoup apprécié les sacs à dos offerts par le Souvenir Française, quelques jeunes du Service National Universel (SNU) et des élèves de Fréjus.



88 - VOSGES **CHARMES**

M. Delaurent, président du comité, a remis à Alain Clément, en présence de sa famille, lors du 14 juillet, l'insigne de porte-drapeau qu'il pourra arborer fièrement.

Né en 1949 à Chamagne, après avoir effectué son service militaire en Alsace, Alain Clément intègre les Eaux et Forêts puis l'Office national de la chasse et de la faune sauvage des Vosges. Il deviendra inspecteur de l'environnement et reçoit en 2011 la médaille d'honneur des Eaux et Forêts. Adhérent en 2016, il prend la fonction de porte-drapeau en 2018. Le 10 novembre dernier, son diplôme lui a été remis par Mme Michel-Moreaux, préfet des Vosges. Ses deux petits-fils scolarisés au collège Maurice Barrès ont reçu le 3^e prix départemental du concours

national de la Résistance et de la Déportation.



89 - YONNE VALLÉE NORD DE L'YONNE

Le 24 juin 2023, en mairie de Pont-sur-Yonne s'est déroulé la remise du drapeau du nouveau comité «Vallée nord de l'Yonne» issu de la fusion de deux comités Sergines et Champigny-sur-Yonne, en présence de MM. Dorte, maire de la commune et 1^{er} Vice-président du Conseil départemental, Odoul Député, Nomine, Directeur départemental de l'ONaC, des maires des communes environnantes, de M. Poidevin, président honoraire de Sergines, et de nombreux présidents de comité du Souvenir Français et d'associations patriotiques.



M. Neuillet, délégué général a transmis cet emblème à M.Marrec, nouveau président du comité « Vallée nord de l'Yonne » depuis le 1^{er} mai 2023, qui l'a ensuite transmis au porte drapeau en titre du nouveau comité.

BELGIQUE



Grand vent ce dimanche 6 août 2023 à Nieupoort pour l'hommage national au Roi Albert 1^{er} et à ses soldats.



Le Souvenir Français y participait avec une délégation du comité du SF en Flandre Occidentale, conduite par Mme Lamote, Déléguée Générale Adjointe du Souvenir Français pour la Flandre.



DONS ET LEGS

Vous connaissez Le Souvenir Français, fondé en 1887 et reconnu d'utilité publique depuis le 1^{er} février 1906, sa belle devise :



« A nous le souvenir, à eux l'immortalité »

et ses missions essentielles d'entretenir et de fleurir les sépultures des morts pour la France, des monuments et stèles érigés à leur gloire, mais aussi d'organiser des actions de mémoire et de transmettre aux jeunes générations la connaissance

de l'histoire de France, le sens des valeurs et la reconnaissance envers ceux qui, par leur sacrifice, leur permettent de vivre dans un pays libre.

Le Souvenir Français finance ces actions grâce à ses adhérents et donateurs. Grâce à votre soutien, il poursuit inlassablement son œuvre.

**Nous avons besoin de votre générosité
Legs, don d'argent, donations de biens,
assurance-vie
pour une cause qui vous tient à cœur.**

Reconnue d'utilité publique, vous bénéficiez pour les dons d'argent d'une réduction d'impôts de 66% dans la limite de 20% de votre revenu imposable. De plus le Souvenir Français est en capacité de prendre la gestion gratuite de la tombe des légataires qui n'auraient plus de descendants.

Pour plus d'informations sur les diverses modalités de transmission de votre patrimoine à notre association, vous pouvez écrire à Joëlle Charlier, conseiller auprès du Président, relations notaires et testateurs, au siège national du Souvenir Français, 20 rue Eugène Flachat, 75017 Paris ou courriel : legs@souvenir-francais.fr (échanges traités dans la plus grande confidentialité).

RÉCOMPENSES ACCORDÉES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Liste arrêtée du 1^{er} juin au 30 août 2023

*VBL : Vermeil avec Bélière Laurée - **DH : Diplôme d'Honneur - ***CH : Cravate d'Honneur

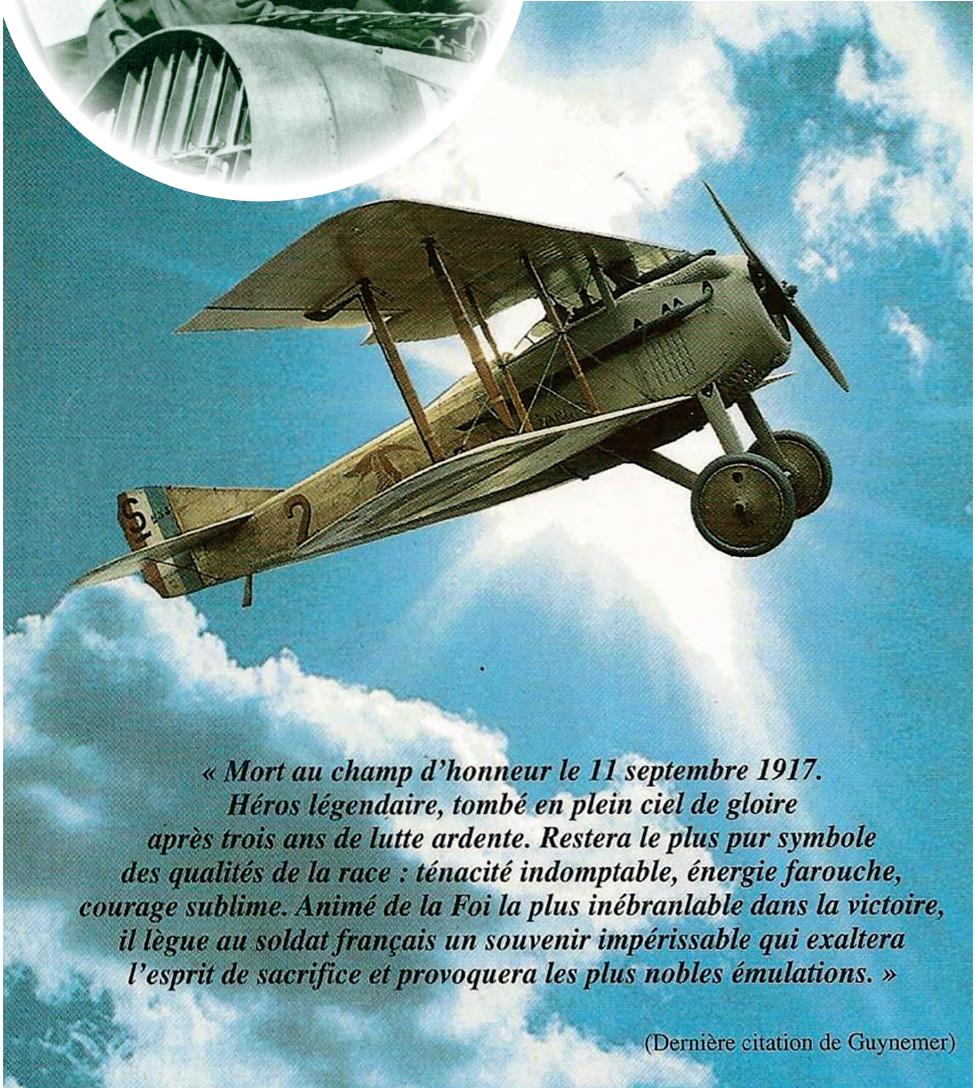
Comités Noms et Prénoms	Médailles décernées	Comités Noms et Prénoms	Médailles décernées	Comités Noms et Prénoms	Médailles décernées
HAUTES-ALPES	05	M. SAUGER Dominique	Vermeil	GIRONDE	33
Mme GÉRARD Mireille	Argent	Mme CANONICI Françoise	Argent	M. LAMOTTE Jean-Pierre	Vermeil
Mme ALPHAND Josiane	Argent	M. LATOUR Alain	Argent	M. DICHARRY Daniel	Argent
Mme MICHEL Josette	Argent	Mme PINOT Ghislaine	Argent	M. FEUGNET Sébastien	Bronze
M. VULIN Michel	Argent	M. BREGON Christian	Bronze	Mme LAGARDE Danielle	Bronze
M. BRUN Francis	Argent	M. CHAVE Noël	Bronze	M. LEGRAND Franck	Bronze
M. CROSASSO Henri	Argent	M. JULLIEN-FIORI Fabrice	Bronze	Mme AMOUROUX Monique	Bronze
M. MERLIN Franck	Bronze	Mme PAOLICELLI Angela	Bronze	M. MICOINE Damien	Bronze
M. MERLIN Henri	Bronze	M. SANTACRUZ Jean-Claude	Bronze		
M. MALJOURNAL Michel	Bronze	M. VIAL Philippe	Bronze	ILLE ET VILAINE	35
M. GROFF Gérard	Bronze			M. TIERCELIN Léon	Bronze
M. BLANCHARD Jean	Bronze	CÔTES D'ARMOR	22	Mme MILLION Elisabeth	Bronze
		M. MACE Pierre	Vermeil	M. MAZURIER Thierry	Bronze
ARDENNES	08	M. PROVOST Jean-François	Vermeil		
M. MATHE Jean-Claude	Bronze	M. LE BARS Jean-Pierre	Argent	INDRE 36	
M. CHARLIER Sébastien	Bronze	M. LIGIER Jean-Michel	Bronze	Mme JOINT Eliane	Bronze
M. HENRIET André	Bronze	M. ANQUET Lucien	Bronze	M. JUBIEN Jean	Bronze
		Mme LE COUVIOUR Océane	Bronze	M. LISSONNET Lucien	Bronze
AUBE	10	Mme LEPECHEUR Maryse	Bronze	Mme MAHOT Françoise	Bronze
M. ARADES Christian	Vermeil	M. HUET Jean-Paul	Bronze	M. MOREAU Michel	Bronze
M. JOURNIAC Philippe	Argent	Mme BOURNIER Estelle	Bronze	M. PENICHOU Gaston	Bronze
M. SAINT MARS Emmanuel	Argent			M. POURNIN Yves	Bronze
M. BONVALOT Éric	Argent	DORDOGNE	24		
M. BENTZ Christian	Argent	Mme BROUILLON Monique	Bronze	LES LANDES	40
M. ROMARY Patrice	Argent	Mme ROBERT Colette	Bronze	M. NOLIBOIS Christian	Bronze
M. MONNIER Régis	Argent			Mme LASSERRE Jacqueline	Bronze
M. MARTIAL Didier	Bronze	DOUBS 25		M. PERRIN Eric	Bronze
Mme VATIN Françoise	Bronze	M. CHARLES Daniel	Argent	M. HUREL Christian	Bronze
M. DE COCKBORNE Gilles	Bronze	Mme KIGER Nathalie	Argent	M. LACOSTE Roland	Bronze
Mme PALISSADE Lindsay	Bronze			M. JUNIOT Marcel	Bronze
M. CHENET Alain	Bronze	FINISTÈRE	29	M. LABARTHE Michel	Bronze
Mme ROMARY Solène	Bronze	M. LEBEDEL Patrick	VBL*	M. BEYRIA Pierre	Bronze
		Mme GUIAVARC'H Denise	Vermeil		
BOUCHES DU RHÔNE	13	M. GUILLAMET Roger	Vermeil	LOIR ET CHER	41
M. MARCINIAK Léon	VBL*	M. CHAUVEAU Pierre	Argent	M. HATRY Jacques	Argent
M. GERONDARAS Nicolas	Vermeil	Mme FOURÉ Annie	Argent		
M. IMBERT Rémy	Vermeil	M. POLARD Jean-Michel	Argent	<u>Erratum revue 531</u>	
M. PARLANTI Eugène	Vermeil	M. RIÉANT Jean-François	Bronze	M. GAILLARD Guy	CH***
				(et non Gaillard Jacques)	

Comités Noms et Prénoms	Médailles décernées	Comités Noms et Prénoms	Médailles décernées	Comités Noms et Prénoms	Médailles décernées
LOT ET GARONNE	47	M. LIMIDO Anselme	Argent	Mme TIXIER-LACOUTIERE Annie	Bronze
M. DUROU Jean-Marie	Vermeil	M. KLEIN Frédéric	Argent	M. TIXIER François	Bronze
M. LOUIT Pierre	Bronze	Mme WEITER Christine	Argent		
M. FONTAINE Claude	Bronze	M. WEISLINGER Alain	Argent	PYRÉNÉES ORIENTALES	66
		M. SCHARFF Christophe	Bronze	M. SCARFOGLIÈRE Marc	VBL*
MANCHE	50	M. BARBUI Robert	Bronze	Mme SAUNE Béatrice	VBL*
M. HIRARD Pierre-Alexis	Argent	Mme KLEIN Larissa	Bronze	M. BERGUES Michel	VBL*
M. AUBER LAOU-HAP Jacky	Argent	Mme KLEIN Céline	Bronze	M. GUISSSET Marcel	Vermeil
Mme MARGUERITE-BARBEITO	Argent	M. CHRISTIAN Corentin	Bronze	Mme MAIGNAN Josette	Vermeil
Françoise	Argent	M. LOURSON Olivier	Bronze	M. TÉNÉGAL Aimé	Vermeil
Mme BAUMANN Francine	Bronze	Mme COURTOIS Laura	Bronze	M. SERVE Jean-Michel	Argent
M. POTTIER Rémi	Bronze			Mme ALOUSES-REISINGER	
		ORNE 61		Francine	Argent
HAUTE-MARNE	52	M. COSNARD Pierre	Bronze	M. MOTEL Claude	Argent
M. LAGRANGE Patrick	Vermeil	M. LOIR Guy	Bronze	M. ROIG Jacques	Argent
M. COLAS Gérard	Argent			M. PLANAS Michel	Argent
Mme COLLIOT Martine	Argent	PAS DE CALAIS	62	Mme GOUBET Vanina	Argent
M. CORDON Denis	Argent	M. KORZETZ Alain	VBL*	M. CONVEILLES Jean	Argent
M. DELESTRAI Denis	Argent	Mme PIQUE Nicole	VBL*	Mme PALET Gilberte	Argent
M. GIRARDOT Pascal	Argent	M. VANDEKERKHOOVE	VBL*	M. PAGES Joseph	Argent
Mme MARTIN Françoise	Argent	M. BONVALOT Serge	Vermeil	M. GOT Patrick	Argent
M. AUBRIOT Jean	Bronze	M. WAUGRAND Michel	Vermeil	Mme ABRIBAT Romane	Argent
M. CAPPÉ Serge	Bronze	M. RAULT Jean-Jacques	Vermeil	M. REVET Jacques	Argent
M. PASQUIER Maurice	Bronze	M. BOCQUET Benoît	Argent	Mme LOHEZ Micheline	Argent
M. RIETH Bernard	Bronze	M. GODET Michel	Argent	Mme SERET Jeanine	Argent
M. CHITTARO François	Bronze	M. KUPIETZKI Bernard	Argent	M. CORDE Alain	Bronze
Mme CRETINEAU Josiane	Bronze	Mme FRUCHART Ghislaine	Bronze	M. PASTOR Jacques	Bronze
M. CRETINEAU Patrice	Bronze	M. FRUCHART Marcel	Bronze	M. MENTGEN Daniel	Bronze
M. RENAUD Philippe	Bronze	M. DELABROYE Jean-Jacques	Bronze	Mme REIX Maryline	Bronze
		M. BLONDEL Jean-Michel	Bronze	M. ANIEN Bruno	Bronze
MEURTHE ET MOSELLE	54	M. DELARUE Francis	Bronze	Mme BERIOT Catalina	Bronze
Mme GUETTAF Josiane	Bronze	M. CACHART Jacques	Bronze	Mme NOYE Olivia	Bronze
Mme INVERNIZZI Gérard	Bronze	M. DUPONT Pierre	Bronze	Mme OUROS Jeanne	Bronze
Commune de Longwy	Bronze	M. HANNEBIQUE René	Bronze	M. SOLE Gérard	Bronze
M. JASNIEWICZ Edouard	Bronze	M. LUCZAK Bernard	Bronze	Mme PERRISOU Jeanne	Bronze
M. MULLER Sylvain	Bronze	M. OLESZAK Gertrude	Bronze	M. COMAS Alain	Bronze
M. BOSSU Jean-Marie	Bronze			M. PEILLARD Nicolas	Bronze
		PUY-DE-DÔME	63	Mme PIC Odile	Bronze
MOSELLE	57	M. HURIEZ Pierre	Vermeil	M. ARMANGOL José	Bronze
M. PIEDFER Gérard	VBL*	M. ROUCHON Roger	Argent	M. SCHILING Albert	Bronze
M. REBOIS Denis	VBL*	M. TROCCEZ Louis	Argent	M. CIOLI Anthony	Bronze
M. HENON Jean-François	Vermeil	M. BREMAUD Patrice	Bronze	M. ROCA Guillaume	Bronze
M. MAYER Jacques	Vermeil	M. COUFFET Joseph	Bronze		
M. LUX Pierre	Vermeil	M. JOLIVET Francis	Bronze	SAÔNE ET LOIRE	71
M. BAUMANN Robert	Vermeil	M. LABAT André	Bronze	M. TREFFOT Jacky	VBL*
M. ORLIANGE Noël	Argent	M. METZDORF Robert	Bronze	M. JEANNOT Joseph	VBL*

Comités Noms et Prénoms	Médailles décernées	Comités Noms et Prénoms	Médailles décernées	Comités Noms et Prénoms	Médailles décernées
M. LAGRANGE Jean-Claude	VBL*	M. BOUVET Michel	VBL*	M. BERNE Jean-Paul	Bronze
M. VARRIOT André	VBL*	M. PECCOUD Louis	Vermeil	Mme DUMAS Nathalie	Bronze
M. GAUDOT Michel	Vermeil	M. RUBIN Pierre	Argent	TERRITOIRE DE BELFORT	90
M. PETIOT Damien	Vermeil	M. ROUGET DE CONIGLIANO François	Argent	M. TRIBLE Jean-Marie	Vermeil
M. PERAN Claude	Vermeil	M. PECCOUX Michel	Argent	Mme BOUGAUD Marianne	Vermeil
M. DALOZ Claudius	Vermeil	M. NAVARO Daniel	Bronze	M. BONY Claude	Argent
M. LEVEQUE Antoine	Vermeil	M. CHAPPET Michel	Bronze	M. MAUMIER Denis	Argent
M. DE MACEDO Jean-François	Vermeil	M. BANON Pierre	Bronze	M. DECHAUX Paul	Bronze
Mme REB Pauline	Vermeil	M. AGNELLET Raymond	Bronze	M. GAESSLER Jean-Michel	Bronze
M. DESMARIS André	Vermeil	M. TIAFFEY RENCOREL Roger	Bronze	M. RACINE Jean	Bronze
M. RETY André	Vermeil	M. MERMILLOD ANSELME Maurice	Bronze	M. VIELLARD Emmanuel	Bronze
M. THIVANT Pierre	Argent	M. GAILLARD LIAUDON Joseph	Bronze	ESSONNE	91
M. GISSOT Robert	Argent	M. BOUVET Lilian	Bronze	Mme SIVET Louise	Vermeil
M. LANDRE Pascal	Argent	M. FOURNIER Denis	Bronze	M. MARCHAUDON Etienne	Argent
Mme JOUVENCEAU Monique	Argent	M. ROUAUD Daniel	Bronze	M. BOULEY Bernard	Bronze
M. SCEUR Gilles	Argent	Mme ROUAUD Carmen	Bronze	M. COLLINOT Roger	Bronze
M. MATHE David	Argent	PARIS	75	M. DUVAL Claude	Bronze
Mme BOIVIN Marie-Jo	Argent	M. DUFRAIGNE Sébastien	Bronze	M. HENRY Gérard	Bronze
M. WITKOWSKI Bernard	Argent	M. OUAICHA Mustafa	Bronze	M. MARCHAUDON Jean	Bronze
Mme RACCA Geneviève	Argent	SEINE MARITIME	76	M. ORCEL François	Bronze
M. MACHILLOT Daniel	Argent	M. DUVAL Jack	VBL*	M. VIOLET Louis	Bronze
Mme GRANGER Yvonne	Argent	M. MAURICE Jean-Louis	Vermeil	SEINE SAINT DENIS	93
M. VALLADON Maurice	Argent	Mairie de Fontaine la Mallet	Vermeil	M. FAUCONNIER Daniel	Vermeil
M. POLLIER Jean-Pierre	Argent	Mme RENAUD Jeanne	Argent	M. COTTERET Dominique	Argent
M. FLATOT Marc	Argent	Mme FOULON Marie-Geneviève	Argent	M. DION Moïse	Argent
Mme RETY Hélène	Argent	TARN	81	Mme FAURE Marie-Thérèse	Argent
Mme FRAIZY Gilberte	Argent	M. GUIÈRE Romain	Bronze	M. MOREAU Jean-Pierre	Bronze
M. CLOUX Jacques	Argent	M. LOVATO Christian	Bronze	M. BRUCH Patrick	Bronze
M. GUILLEMIN Jacques	Bronze	Mme FRAYSSINET Marie-José	Bronze	M. HERNIOU Bernard	Bronze
M. BLANC Pierrick	Bronze	Mme MILESI Marie	Bronze	VAL DE MARNE	94
M. EMORINE Marc	Bronze	VAR	83	M. MACCOU Robert	Vermeil
M. SEGRETAIN Jean-Jacques	Bronze	M. VACANCE Pierre	CH***	M. MANGIN Robert	Vermeil
M. LAROCHE Thierry	Bronze	M. POULET Gilles	VBL*	Mme DARNAULT Martine	Vermeil
M. CARDON Hervé	Bronze	Mme NIVIÈRE Annie	VBL*	M. LE PENVEN Dominique	Argent
M. COLLIN Bernard	Bronze	M. CARPENTIER Roger	Vermeil	BELGIQUE	
M. DANIEL Iglésiaz	Bronze	M. THIERRY Bernard	Vermeil	M. GILBERT Gérard	Argent
M. LE BLANC Georges	Bronze	M. COUSIN Michel	Argent	<u>Erratum revue 531</u>	
Mme BODET Michelle	Bronze	M. LENGRAND Jean-Claude	Argent	M. COULONVAL Camille	Argent
M. PERRIN David	Bronze	M. PRATS Roger	Argent		
M. DEVARAINE Laurent	Bronze	Mme ASTIER Jacqueline	Bronze		
Mme CHANET Simone	Bronze				
M. GRANDJEAN Pierre	Bronze				
M. GRAS RUET Ylan	Bronze				
HAUTE-SAVOIE	74				
M. RICHARD Charles	VBL*				

GEORGES GUYNEMER

1894 - 1917



*« Mort au champ d'honneur le 11 septembre 1917.
Héros légendaire, tombé en plein ciel de gloire
après trois ans de lutte ardente. Restera le plus pur symbole
des qualités de la race : ténacité indomptable, énergie farouche,
courage sublime. Animé de la Foi la plus inébranlable dans la victoire,
il lègue au soldat français un souvenir impérissable qui exaltera
l'esprit de sacrifice et provoquera les plus nobles émulations. »*

(Dernière citation de Guynemer)

QUÊTE NATIONALE DU SOUVENIR FRANÇAIS



**POUR L'ENTRETIEN DES SÉPULTURES
DES MORTS POUR LA FRANCE**

Du samedi 28 octobre au 2 novembre 2023